



BANQUE NATIONALE.

RAPPORT

FAIT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 27 février 1871,

PAR M. LE GOUVERNEUR,

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

SUR LES OPÉRATIONS ET LA SITUATION DE LA BANQUE,

ET

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS.

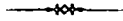
BRUXELLES,

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE DE E. GUYOT,

Rue de Pachéco, 12.

1871

BANQUE NATIONALE.



RAPPORTS.

BANQUE NATIONALE.

---

# RAPPORT

FAIT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 27 février 1871,

PAR M. LE GOUVERNEUR,

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

SUR LES OPÉRATIONS ET LA SITUATION DE LA BANQUE,

ET

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS.



BRUXELLES,  
IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE DE E. GUYOT,  
Rue de Pachéco, 12,

—  
1871

# BANQUE NATIONALE



## RAPPORT

Fait par M. le Gouverneur, au nom du Conseil d'administration, à l'Assemblée générale du 27 février 1871, sur la situation de l'établissement et les résultats du bilan arrêté au 31 décembre 1870.

MESSIEURS,

Pour satisfaire aux prescriptions de nos statuts, je viens, au nom du Conseil d'administration, vous rendre compte des opérations de la Banque Nationale, pendant l'exercice 1870.

L'exposé de nos actes et de leurs résultats vous prouvera, nous l'espérons, que vos mandataires, tout en respectant les conditions organiques de la Banque, ont cherché à rendre au commerce et à l'industrie des services de plus en plus considérables.

Vous trouverez aussi, dans ce rapport, la preuve que notre institution voit grandir chaque jour la confiance qu'elle s'efforce d'inspirer.

Je dois indiquer, avant tout, les nombreuses mutations qui se sont produites au sein du Conseil d'administration et du Conseil des censeurs.

Personnel.

Dans leur assemblée générale du 19 avril 1870, MM. les actionnaires ont appelé aux fonctions de directeur M. Eugène Anspach, en remplacement de M. Prévinaire, nommé gouverneur de la Banque, par arrêté royal du 6 mars 1870.

Le mandat conféré à M. Anspach expire le 31 décembre 1871.

Par arrêté royal du 29 mars 1870, M. le directeur Pirson a été appelé à remplir les fonctions de vice-gouverneur.

La mort nous a enlevé, le 3 mai 1870, M. Charles Van Hoegaerden, qui remplissait, depuis le mois de novembre 1851, les fonctions de directeur. Nous reproduisons ici l'expression des profonds regrets que nous a fait éprouver la perte d'un homme de bien, d'un administrateur expérimenté, d'un excellent collègue. Dans leur assemblée générale du 7 juillet dernier, MM. les actionnaires ont appelé à lui succéder M. Victor Van Hoegaerden, dont le mandat expirera le 31 décembre 1874.

M. J.-R. Bischoffsheim, malgré les vives instances de ses collègues, a persisté, par des motifs de convenance personnelle, dans l'intention manifestée depuis longtemps, de ne point accepter le renouvellement du mandat de directeur qu'il remplissait depuis 1850 et qui expirait le 31 décembre 1870. L'assemblée générale a appelé à lui succéder M. A. Jamar, censeur de la Banque depuis le mois de février 1866. M. Bischoffsheim a bien voulu accepter les fonctions de censeur.

Nous offrons à notre ancien collègue l'expression de la reconnaissance de l'administration de la Banque, pour le puissant concours qu'il lui a prêté pendant 20 ans.

Nous avons eu à déplorer la perte de M. le baron Grenier, décédé, après une courte maladie, le 6 août 1870.

Il siégeait, depuis 1851, dans le Conseil des censeurs; l'aménité de son caractère, ses connaissances spéciales, son dévouement à notre institution lui avaient conquis l'affection et l'estime de tous.

La mort a encore moissonné dans ce Conseil MM. David-Verbist et Fr. Loos. Enfin, M. Corbisier, à cause de son grand âge, a décliné le renouvellement de son mandat. Ce sont là des pertes sensibles pour la Banque; la présence de ces hommes d'élite, dans nos Conseils, nous assurait le

concours d'une expérience rendue plus précieuse par l'estime dont tous ces noms étaient entourés.

Dans cette triste récapitulation des hommes, dont la mort nous a causé d'unanimes regrets, nous devons comprendre encore M. Adolphe Oppenheim qui, depuis 1851, nous prêtait un utile concours comme membre du comité d'escompte de Bruxelles; nous l'aimions et l'estimions tous; son caractère bienveillant rendait nos relations douces et faciles.

Conformément à l'avis de convocation que vous avez reçu par la voie du *Moniteur*, vous aurez aujourd'hui à faire choix de trois censeurs pour remplir les sièges laissés vacants par MM. Jamar, David-Verbist et Corbisier.

Le nombre des actions inscrites en nom, à la date du 31 décembre 1869, était de . . . . .	11,455	<b>Mouvement des actions de la Banque.</b>
réparties entre 550 titulaires, dont 398 pouvaient prendre part aux votes des assemblées générales.		
Les actions inscrites pendant l'année 1870 sont au nombre de . . . . .	827	
	<hr/> 12,282	
Pendant le même exercice. . . . .	634	
	<hr/>	
actions ont été transférées au porteur; de sorte que le nombre des actions inscrites à la date du 31 décembre 1870 était de . . . . .	11,648	
réparties entre 554 titulaires, dont 399 pouvaient participer aux assemblées générales.		

Le bilan du 20<sup>me</sup> exercice, arrêté le 31 décembre 1870 (annexe A), balance au passif et à l'actif par fr. 562,865,943-65. **Bilan et compte  
de  
profits et pertes.**

Le compte de profits et pertes (annexe B) constate que les bénéfices nets de l'exercice, s'élevant à fr. 4,117,985-88, excédant de fr. 201,289-14

les bénéfices de l'exercice antérieur; ils ont été répartis de la manière suivante, ainsi que l'indique le tableau (annexe C) :

Aux actionnaires :	
1 <sup>er</sup> dividende . . . . . fr.	625,000 »
2 <sup>me</sup> dividende fixé par le Conseil général à fr. 85-50	
par action . . . . .	2,137,500 »
Fonds de réserve . . . . .	847,455 25
Part de l'État . . . . .	421,991 05
Part de l'administration . . . . .	86,039 58
	<hr/>
Fr.	4,117,985 88

Au bilan de 1869, le fonds de réserve avait été augmenté de fr. 784,746 53 cent., et la part de l'Etat fixée à fr. 389,449-31.

Le Conseil général et M. le Ministre des Finances ayant adhéré à la proposition du Conseil d'administration, une somme de fr. 500,000 sera prélevée sur le fonds de réserve pour être distribuée, le 1<sup>er</sup> mars prochain, à MM. les actionnaires, en même temps que le 2<sup>me</sup> dividende, qui sera, en conséquence, augmenté de 20 fr. et porté à fr. 105-50.

**Taux d'escompte.** Du 1<sup>er</sup> janvier au 15 juillet, nos taux d'escompte sont restés fixés à 2 1/2 p. c. pour les traites acceptées, à 3 p. c. pour les promesses et traites non acceptées. Du 15 juillet au 5 août, ces taux ont été respectivement fixés à 5 et 5 1/2 p. c. Du 5 au 27 août, à 6 et 6 1/2 p. c. Le 27 août, ils ont été abaissés respectivement à 5 1/2 et 6 p. c.; le 20 septembre, à 4 1/2 et 5 p. c.; le 8 octobre, à 3 1/2 et 4 p. c.

Du 4 au 27 août, un taux spécial d'escompte de 7 p. c. a été appliqué aux traites tracées de l'étranger sur la Belgique.

A la date du 15 juillet, les taux d'escompte étaient fixés :

A la Banque de France, à . . . . .	2 1/2 p. c.
» d'Angleterre, à . . . . .	3 p. c.
» d'Amsterdam, à. . . . .	3 p. c.

Du 28 juillet au 4 août, la Banque d'Angleterre a élevé son taux d'escompte de 3 1/2 à 6 p. c.;

Du 16 juillet au 1<sup>er</sup> septembre, le taux d'escompte a été élevé de 3 à 6 p. c. à Amsterdam.

Le 9 août, la Banque de France a élevé son escompte à 6 p. c. (1).

Le tableau *H* résume les opérations d'escompte des valeurs recouvrables en Belgique: 1,052,792 effets, représentant un capital global de fr. 1,205,126,285-98, ont été escomptés.

Escompte.

De ce nombre :

274,127 effets étaient payables à Bruxelles, pour . . .	fr. 308,394,477	19
80,258 effets » à Anvers, pour. . . »	225,105.254	52
698,407 effets » en province, pour. . . »	671,626,554	27

Comparativement aux résultats de l'exercice 1869, le capital escompté présente une augmentation de fr. 169,013,727-36; en 1869, elle avait été de fr. 84,723,170-97.

Les 1,052,792 effets escomptés se subdivisent ainsi qu'il suit, par rapport à leur montant :

L'import de 165,226 effets était inférieur à fr. 100
» de 230,137 » variait de fr. 100 à » 200
» de 317,484 » » » 200 à » 500
» de 339,945 » était supérieur à » 500

(1)

VARIATIONS DES TAUX D'ESCOMPTE.

BANQUE DE FRANCE.	BANQUE D'AMSTERDAM.	BANQUE D'ANGLETERRE.
15 juillet. . . . 3 1/2 p. c.	16 juillet . . . 4 p. c.	25 juillet . . . 3 1/2 p. c.
21 » . . . . 4 p. c.	21 » . . . . 5 p. c.	28 » . . . . 5 p. c.
9 août . . . . 6 p. c.	26 » . . . . 5 1/2 p. c.	4 août . . . . 6 p. c.
	4 août . . . . 6 p. c.	11 » . . . . 5 1/2 p. c.
	1 <sup>er</sup> septembre . . . 5 1/2 p. c.	18 » . . . . 4 1/2 p. c.
	19 » . . . . 5 p. c.	25 » . . . . 4 p. c.
	29 » . . . . 4 1/2 p. c.	1 <sup>er</sup> septembre . . . 3 1/2 p. c.
	10 octobre . . . . 4 p. c.	15 » . . . . 3 p. c.
		29 » . . . . 2 1/2 p. c.



de manière que le nombre des effets dont l'import ne dépasse pas 500 fr. s'élève à plus de 67 p. c. du nombre des effets admis.

Au bas de la colonne afférente à chaque taux d'escompte, se trouve indiquée la moyenne des échéances et du montant des valeurs. Pour l'échéance de l'ensemble des effets escomptés, elle est de 53 jours. Le taux moyen d'escompte des traites acceptées est de 3.43 p. c. Celui des effets non acceptés de 3.93 p. c. Le taux moyen de l'ensemble des escomptes est de 3.65 p. c. brut et de 3.12 p. c. net.

Le montant net des intérêts dont la Banque a profité s'élève à . . . . . fr.	5,531,950 65
Le tantième attribué aux administrateurs des comptoirs d'escompte s'élève à . . . . .	957,299 09
Les intérêts excédant le taux de 6 p. c. attribués à l'État, en vertu de la loi du 5 mai 1865, s'élèvent à la somme de . . . . .	32,205 23

Les chiffres du tableau *H* ne peuvent pas concorder avec le produit de l'escompte renseigné au compte des profits et pertes.

En effet, ce tableau ne reproduit que les résultats des opérations d'escompte de l'exercice 1870 et ne tient compte que des valeurs recouvrables en Belgique.

Le compte de profits et pertes donne, au contraire, le produit de l'ensemble des opérations d'escompte, en y comprenant le réescompte de l'exercice antérieur, la bonification des intérêts de retard sur les effets non payés à l'échéance, et d'autres bénéfices provenant de rectifications de calculs.

Nous vous signalions, l'an dernier, que l'augmentation qui s'était produite dans les opérations d'escompte portait spécialement sur celles réalisées à Bruxelles et Anvers; le même fait se représente en 1870.

Comparativement aux résultats de 1869, les opérations de 1870 offrent un accroissement général de 16 1/3 p. c. auquel les comptoirs ont participé, dans une certaine mesure, puisque leurs opérations atteignent, en 1870, le chiffre de fr. 689,634,437-50, alors qu'elles ne s'étaient élevées

en 1869 qu'à fr. 644,879,659-44; mais la proportion des opérations des comptoirs, dans le mouvement général de l'escompte belge, tombe de 62 à 57 p. c. en 1870.

La proportion des opérations réalisées par la succursale a, au contraire, augmenté de 18 1/3 p. c. en 1870, tandis que l'accroissement que nous signalions l'an dernier s'élevait à 16 2/3 p. c., comparativement à l'exercice 1868.

Le tableau annexe *P* montre que la progression des escomptes s'est accrue dans une proportion considérable, pendant la période qui s'est écoulée du 1<sup>er</sup> juillet au 20 août, et qu'ils ont dépassé de fr. 61,618,834-73 le montant des opérations de la même période; en 1868, et de fr. 67,180,021-44 celles de 1869.

Nos publications décadaires constatent les variations suivantes dans le solde du portefeuille des valeurs belges :

Le 30 juin 1870,	. . . . .	fr.	179,046,815	»
Le 10 juillet »	. . . . .		177,611,269	»
Le 20 » »	. . . . .		203,923,100	»
Le 31 » »	. . . . .		223,231,744	»
Le 10 août »	. . . . .		214,178,807	»
Le 20 » »	. . . . .		203,472,893	»

Ces chiffres peuvent vous donner une idée du trouble profond que les événements imprévus qui ont éclaté le 15 juillet avaient jeté dans les esprits et dans les relations commerciales et financières.

Dans toutes les crises, les banques de circulation sont exposées à des exigences contradictoires. Pendant que le public réclame, à l'un des guichets, le remboursement des billets, il présente à l'autre des bordereaux d'escompte, pour des sommes beaucoup plus considérables qu'en temps normal. Les demandes d'escompte affluent par des causes diverses : les unes naturelles, légitimes expressions de besoins réels;

les autres artificielles et suspectes, dues parfois à l'esprit de spéculation, le plus souvent à un excès de prévoyance, qui porte les banques, les banquiers, les commerçants, à fortifier leur position personnelle et leurs encaisses, au détriment de la sécurité de la banque de circulation, et pour se mettre à l'abri des événements ultérieurs.

Des restrictions à l'escompte et, en tout cas, la surveillance la plus attentive sur la nature des effets présentés dans les temps difficiles, sont des mesures que la nécessité, à défaut de la prudence la plus ordinaire, commande impérieusement aux banques d'émission, lorsqu'une crise éclate. L'intérêt du plus grand nombre de commerçants et d'industriels leur en fait un devoir; elles doivent maintenir, entre les plus puissants et les plus faibles, une équitable pondération et ne pas tout donner aux uns, au risque de laisser les autres en souffrance.

Ces principes sont ceux dont nous nous sommes inspirés; en fait, les restrictions à l'escompte ont été plutôt apparentes que réelles, et le développement considérable du portefeuille, pendant la crise, le démontre incontestablement.

Nous sommes heureux de pouvoir ajouter que le pays n'a eu à déplorer aucun sinistre commercial dont on puisse faire remonter la cause à la crise du mois de juillet.

Peu de temps après, désireuse d'atténuer les difficultés que l'industrie en général, et spécialement les industries métallurgique et charbonnière, éprouvaient à utiliser les effets représentant des créances sur la France, la Banque a autorisé ses comptoirs du Hainaut à escompter ces effets.

**Portefeuille.**

A la date du 31 décembre 1869, le portefeuille de la Banque comprenait, en effets payables à l'étranger et en capitaux disponibles chez les correspondants étrangers, une valeur de fr. 49,271,634-20.

Le 15 juillet, cette partie de l'actif de la Banque représentait une valeur de fr. 50,772,255-66.

Le capital moyen appliqué à ces valeurs du 1<sup>er</sup> janvier au 14 juillet 1870 est de . . . . . fr. 52,997,700 »

Le 21 juillet, la Banque concluait, avec la Caisse d'épargnes, une convention pour la reprise du portefeuille de valeurs étrangères appartenant à cette institution, à concurrence d'un chiffre de fr. 13,372,316-59.

Au moment de la crise, la Banque était donc en possession de valeurs recouvrables à l'étranger, pour un montant de fr. 64,144,561-25.

Le 31 juillet, le chiffre de ces valeurs était réduit à fr. 7,227,333-20; le 10 août, à fr. 6,422,317-92, et le 20 août, à fr. 3,531,907-38.

Le produit réalisé avait été converti en métaux précieux, et principalement en lingots d'argent, livrés successivement au monnayage. L'impulsion énergique imprimée aux travaux de la monnaie combla promptement le vide qui était la conséquence de l'échange des billets.

La perte totale provenant de la réalisation précipitée et de la conversion en monnaies coursables, des deux portefeuilles, s'élève à fr. 705,340-42, dont fr. 413,663-98 figurent au débit du compte de profits et pertes, sous la rubrique : « frais généraux, virements extraordinaires de fonds; » fr. 259,417-52 ont été déduits du bénéfice de l'escompte, et fr. 32,258-92 supportés par la Caisse d'épargne.

Au 31 décembre 1870, le portefeuille de la Banque se composait de :

417,955 effets payables en Belgique, pour un montant de . . . . .	fr.	179,861,178 98
Les correspondants étrangers étaient débiteurs de . . . . .		327,951 57
	fr.	<u>180,189,130 55</u>

Dans ce dénombrement ne sont pas compris les effets échéant après le 31 décembre, remis à l'encaissement à la date de la clôture du bilan; leur montant de . . . . . fr. 16,044,747 49 ajouté à la somme indiquée plus haut, complète l'import du portefeuille figurant au bilan. . . . . 196,233,878 04

Les effets échus le 31 décembre figurent au bilan comme encaisse, tandis que, dans nos publications périodiques, leur montant est réuni à celui des autres effets.

Le chiffre le plus élevé qu'ait atteint le portefeuille belge pendant l'exercice est celui de fr. 224,483,495-51, le 28 juillet.

Il était descendu le 20 mars à fr. 152,884,240-80, chiffre le plus bas de cet exercice.

Ainsi que nous vous l'avons indiqué, le portefeuille étranger, sauf un petit solde de valeurs momentanément irrécouvrables à Paris, a été réalisé promptement; il a rempli le rôle que nous lui assignons et il a puissamment contribué à atténuer les effets de la crise; nous nous plaisons à reconnaître le concours empressé que nous ont prêté nos correspondants étrangers. La nécessité d'effectuer cette réalisation sans retard, la hausse des métaux précieux et plus spécialement des matières d'argent, qui nous étaient nécessaires, a contribué à la rendre onéreuse.

**Effets refusés.**

L'annexe L indique les échéances par décades des valeurs constituant le portefeuille, à la date du 31 décembre 1870; il en résulte qu'une somme de . . . . . fr. 86,979,789 » était recouvrable en janvier; une autre somme de . . . . . 72,633,784 33 en février, et le surplus de . . . . . 36,620,304 71 en mars et dans la première décade d'avril.

Total. . . . . fr. 196,233,878 04

Le nombre des effets refusés en 1870 a été :

A Bruxelles, de	6,109 effets, refusés directement fr.	7,700,013 85
—	760 — renvoyés aux comptoirs .	2,632,409 54
A Anvers, . . . .	248 — . . . . .	2,898,412 91
Dans les comptoirs,	8,841 — . . . . .	5,977,282 96
	<u>15,958 effets. . . . .</u>	<u>fr. 19,208,119 26</u>

Ces chiffres, proportionnellement aux opérations, sont supérieurs à ceux de 1869.

La proportion générale du capital des effets refusés, relativement à celui des opérations d'escompte, est de  $1 \frac{71}{100}$  p. c. Il est à remarquer que ces chiffres s'appliquent à toutes les causes de refus, telles que les irrégularités, l'absence de cause commerciale, le renouvellement, le défaut de garanties. La proportion descend en-dessous de  $1 \frac{41}{100}$  p. c., si l'on déduit les effets refusés pour cause d'irrégularité.

Le nombre des effets refusés serait réduit à un chiffre insignifiant, si l'on tenait compte des effets qui, repoussés une première fois, reviennent par une autre voie au portefeuille de la Banque.

Les opérations d'escompte de valeurs belges et étrangères, réalisées à Bruxelles, Anvers et dans les comptoirs, ont donné un produit brut de . . . . . fr. 6,563,051 61  
y compris le réescompte opéré au 31 décembre 1869.

**Produit  
de l'Escompte.**

Après déduction du réescompte qui doit être attribué à l'exercice 1871, s'élevant à . . . . . fr. 632,837 68

Le produit acquis à l'exercice 1870 est de . . . . fr. 5,930,213 93

Ce produit avait été en 1869 de . . . . . fr. 4,769,308 77

On voit, par le tableau *H*, que le produit de l'escompte des valeurs belges s'élève à . . . . . fr. 5,531,950 65

Il a été en 1869 de . . . . . fr. 3,440,436 62

Le réescompte reporté à l'exercice 1871 s'élève à fr. 632,837-68, chiffre supérieur de . . . . . fr. 77,753 07 à celui dont l'exercice 1870 a profité.

Le produit brut de l'escompte des valeurs belges a été de 3-65 p. c. et le produit net de 3-12 p. c. Le produit brut s'est ressenti des taux d'escompte appliqués pendant le second semestre de l'exercice. Ainsi que nous vous le faisons remarquer l'an dernier, l'augmentation proportionnelle des opérations réalisées à Bruxelles et Anvers contribue à augmenter le produit brut de l'escompte, indépendamment de l'action exercée par des

taux d'escompte plus élevés. En effet, les opérations faites à Bruxelles et Anvers n'ont pas à supporter le prélèvement du tantième attribué aux administrateurs de nos comptoirs.

Le bénéfice réalisé par l'escompte des valeurs belges équivaut à environ  $4 \frac{92}{100}$  par mille du capital escompté.

Les bénéfices réalisés sur les effets sur l'étranger sont compris pour fr. 566,644-38 dans l'ensemble du produit de l'escompte indiqué au compte de profits et pertes.

Une somme de fr. 413,663-98 est portée au débit du compte de frais généraux, pour frais de virements extraordinaires de fonds; une partie de cette somme, soit fr. 325,382-15, doit être considérée comme frais de réalisation du portefeuille étranger, et déduite de son produit.

Le capital moyen, appliqué en 1870 à l'escompte de valeurs payables en Belgique, est de fr. 174,858,100.

La circulation moyenne des billets de banque représente un capital de . . . . . fr. 187,392,380

Le solde moyen du compte du Trésor, après déduction du montant des ordonnances de paiement et mandats en circulation, s'est élevé à . . . . . 61,020,353

Le solde moyen des comptes courants des particuliers, a été de . . . . . 21,085,200

Le passif fiduciaire moyen de la Banque, comporte donc la somme de . . . . . fr. 269,497,933

Si, conformément à l'article 13 des statuts, on déduit le tiers de cette somme que la Banque doit immobiliser dans son encaisse, soit . . . . . fr. 89,832,644

Il en résulte pour la Banque une ressource disponible de. . . . . fr. 179,665,289

Les opérations d'escompte réunies aux prêts sur fonds publics ont, à peu de chose près, absorbé cette somme.

Les effets à fiches, escomptés en 1870, étaient au nombre de 173,322 pour fr. 105,222,302 37. En 1869, le nombre a été de 163,108, pour fr. 99,345719-54. Nous ne comprenons pas sous cette rubrique les effets payables en France, dont l'escompte a eu lieu à des conditions spéciales.

Nous ne pouvons terminer le compte rendu de cette partie de nos opérations, sans adresser, devant cette assemblée, nos remerciements à MM. les Membres des Comités d'escompte de Bruxelles, Anvers et Gand. Toujours, en effet, ils ont donné à la Banque le concours le plus utile et le plus empressé, et, dans l'année qui vient de s'écouler, nous avons largement profité de leurs lumières et de leur dévouement. Par leur collaboration, ils établissent entre le commerce, l'industrie et la Banque nationale, un lien qui ne peut que développer la confiance que notre institution inspire.

Vous savez, Messieurs, que la loi du 28 mars 1870 a réduit les frais de l'acte de protêt à fr. 4-50 et introduit un second mode de constatation des refus de paiement. Ce nouveau régime a été mis en pratique le 20 mai 1870. La Banque n'a rien négligé pour faciliter et propager l'usage des déclarations et leur substitution aux actes de protêts qui, malgré la réduction des frais, constituent une charge encore bien onéreuse pour les intéressés. C'est à regret que nous constatons que les avantages du nouveau régime ne sont pas encore appréciés comme ils devraient l'être. Sur 41,729 effets, provenant du portefeuille de la Banque, dont le refus de paiement a dû être enregistré en 1870, 35,359 ont donné lieu à des protêts, et 6,370 à des déclarations.

**Effets protestés.**

Quant aux effets mis en recouvrement pour compte de titulaires de comptes courants, 5,952 ont donné lieu à des actes de protêt, et 559 à des déclarations de refus de paiement.

En 1869, le nombre des effets, provenant du portefeuille de la Banque, dont le refus de paiement a été constaté légalement, était de 23,031.

Pour les effets provenant de ce portefeuille, la proportion des déclara-



tions a été de  $15 \frac{27}{100}$  p. c. du total des effets dont le refus de paiement a été constaté; elle descend à  $8 \frac{58}{100}$  p. c. pour les effets mis en recouvrement pour les titulaires des comptes courants, ceux-ci restant juges de l'admissibilité des déclarations.

L'import des effets dont le refus de paiement a été constaté à l'intervention de la Banque est de fr. 16,923,942,24, somme qui répond à  $1 \frac{44}{100}$  p. c. du capital de tous les escomptes de valeurs recouvrables en Belgique.

La proportion du nombre de ces effets quant au nombre total des effets escomptés en 1870, est de  $3 \frac{96}{100}$  p. c.

Ces proportions sont moins favorables qu'en 1869, ce qui s'explique par les difficultés résultant des événements; il est toutefois consolant de constater que, d'après nos informations, cette situation est restée sans action sur le nombre de faillites.

Vous savez, Messieurs, que la Banque opère gratuitement, à Bruxelles, Anvers, Liège et Gand le recouvrement des effets que lui remettent, à cette fin, les titulaires de comptes courants.

En 1870 ont été mis en recouvrement :

A Bruxelles . . .	88,217 effets, d'un capital global de	. fr.	30,533,157 98
» Anvers . . .	12,588 »	. . .	29,203,699 36
» Gand. . . .	23,609 »	. . .	10,246,091 02
» Liège. . . .	31,147 »	. . .	9,586,643 47
	<hr/> 155,561 effets,	. fr.	<hr/> 79,569,591 83

La moyenne générale de ces effets est de fr. 511 18.

De ce nombre sont restés impayés :

A Bruxelles . . .	9,422 effets, d'un montant global de	. fr.	2,400,004 59
» Anvers . . .	345 »	. . .	169,684 73
» Gand . . . .	2,964 »	. . .	2,223,746 42
» Liège . . . .	5,166 »	. . .	1,217,133 10
	<hr/> 17,897 effets,	. fr.	<hr/> 6,010,568 84

L'échéance la plus importante de l'année, en ce qui concerne les valeurs du portefeuille de la Banque recouvrables dans tout le pays, a été celle du 30/31 juillet; elle a été de 32,371 effets, d'ensemble fr. 23,544,969 38.

Dans cette échéance étaient compris 12,325 effets sur Bruxelles, d'ensemble fr. 9,105,296, qui ont été distribués à 37 encaisseurs effectifs et auxiliaires; chacun d'eux a eu en moyenne à recouvrer 335 effets, et a dû se présenter à 145 domiciles.

Malgré ce travail considérable, l'ordre le plus parfait a régné dans ce service, et son nombreux personnel continue à mériter la bienveillance du public et de l'administration.

Le montant des rentrées effectuées pendant l'année 1870, sur les créances en souffrance des exercices antérieurs, est porté au crédit du compte des profits et pertes pour une somme de fr. 8,312-26.

Effets  
en souffrance.

Par contre, les effets restés en souffrance pendant l'exercice figurent pour une somme de fr. 113,252-36 au débit du compte de profits et pertes.

L'espoir que nous exprimions, dans notre rapport de l'an dernier, de voir enfin le terme de la résistance de nos débiteurs des effets escomptés, dans le temps, à J. Simons, ne s'est pas réalisé; de nouveaux incidents ont été soulevés qui retardent encore la solution de cette affaire. Nous maintenons donc au bilan du 31 décembre 1870 la somme de fr. 200,000 qui figurait au bilan de l'exercice antérieur, à titre de prévision de la somme à recouvrer par la Banque.

Ainsi que nous le faisons chaque année, nous avons demandé à nos Comptoirs des indications par rapport aux effets en souffrance dont le recouvrement doit être poursuivi à leurs risques et périls; le nombre des effets de cette catégorie qui nous ont été signalés est de 60, représentant un capital de fr. 142,604-45.

**Prêts sur fonds publics.** Au 31 décembre 1870, le montant des prêts sur fonds publics était de fr. 3,813,330.

Ce chiffre présente une augmentation de fr. 938,056 sur celui du 31 décembre 1869.

Cette somme de fr. 3,813,330 était répartie entre 155 emprunteurs.

Les intérêts perçus s'élèvent à . . . . . fr. 151,606 56  
dont à déduire . . . . . 14,024 43  
pour réescompte reporté à l'exercice 1871, de sorte que le bénéfice acquis à l'exercice s'élève à fr. 137,582-13; différence en plus avec l'exercice 1869, fr. 29,038-32.

La somme totale des prêts faits pendant l'exercice s'est élevée à fr. 15,152,398, répartie entre 539 contrats.

**Fonds publics.** Au 31 décembre, la Banque possédait, en fonds publics, une valeur de fr. 2,602,285-71, représentée par une inscription nominative au grand livre de la dette publique des Pays-Bas, calculée au cours de 51 1/4 p. c.

La Banque a réalisé les fonds 4 1/2 p. c. belge qu'elle possédait et une partie de son inscription au grand livre de la dette publique des Pays-Bas. Une somme de fr. 203,296-93, portée au débit du compte de profits et pertes, représente la perte occasionnée par cette réalisation et la moins-value de cette partie de l'actif. L'amélioration du cours de la Bourse permet d'espérer qu'une bonne partie de cette perte sera récupérée.

L'intérêt des fonds publics acquis à l'exercice s'élève à fr. 183,708-34.

**Opérations en métaux précieux.** Les opérations en métaux précieux ont eu, en 1870, plus d'importance qu'en 1869. Du chiffre de fr. 99,883,856, elles se sont élevées à fr. 136,728,855-96.

Le bénéfice réalisé est de fr. 74,618-16; il n'avait été que de fr. 54,841-33 en 1869.

Ces opérations se divisent ainsi qu'il suit :

	Matières d'or.		Matières d'argent.
Matières achetées à l'étranger, fr.	999,967 92	fr.	24,586,759 13
» à Bruxelles .	45,326,583 83		11,569,583 65
» (ancien règlement).			11,865,401 65
Bons d'affinage et de monnayage escomptés. . . . .	14,034,210 96		15,757,084 68
Ventes faites à la Banque, avec faculté de rachat pendant 18 jours.	10,080,338 64		2,508,925 50
	<u>fr. 70,441,101 35</u>	fr.	<u>66,287,754 61</u>
Matières livrées au monnayage .	56,854,266 91		57,469,175 29
Matières restituées aux vendeurs.	7,773,404 82		2,081,575 80

Le 31 décembre 1869, la Banque possédait en monnaie d'or . . . . . fr. 54,162,865 »  
 Elle a reçu de la Monnaie en 1870 . . . . . 56,735,520 »  
fr. 110,898,385 »

Le 31 décembre 1870, elle avait en caisse des monnaies d'or pour . . . . . fr. 24,463,395 »

Elle avait donc mis en circulation, pendant l'exercice, une somme de . . . . . fr. 86,434,990 »  
 indépendamment des espèces d'or provenant de ses encaissements.

La Banque a soldé, en monnaies d'or, une forte partie des matières d'or et d'argent achetées pendant l'exercice.

La Banque achète les métaux précieux, au prix du tarif de la Monnaie, dans des limites qu'elle fixe; on sait que tout détenteur de matières d'or ou d'argent a la faculté de les faire convertir en monnaies, en les versant au change de la Monnaie, qui les paie immédiatement en espèces, suivant le tarif monétaire, ou en bons de monnaie à brève échéance. En effectuant

ses achats au même prix, mais en payant immédiatement en espèces, la Banque facilite les opérations du commerce des métaux précieux.

<b>Mouvement des caisses.</b>	En 1870, il a été reçu par la caisse centrale. . . . . fr.	1,020,964,034 45
	» » par les agences . . . . .	2,129,746,215 17
	Total . . . . . fr.	<u>3,150,710,249 62</u>

Il a été payé :

Par la caisse centrale . . . . . fr.	925,373,325 11
Par les agences . . . . .	2,043,242,158 53
	<u>fr. 2,968,615,483 64</u>

Le mouvement d'entrée et de sortie de toutes les caisses a donc été de . . . . . fr. 6,119,325,733 26

L'encaisse de la Banque au 31 décembre se composait :

D'espèces et lingots pour . . . . . fr.	95,614,523 37
D'effets échus . . . . .	13,336,403 84
De billets de banque . . . . .	40,267,980 »
	<u>Fr. 149,218,907 21</u>

Ces valeurs étaient réparties ainsi qu'il suit :

Bruxelles : Espèces et lingots . . . . . fr.	68,793,637 01
» Effets échus . . . . .	1,911,833 20
» Billets de banque . . . . .	15,521,560 »
	<u>fr. 86,227,030 21</u>

Dans les agences : Espèces. . . . . fr.	26,820,886 36
» Effets échus . . . . .	11,424,570 64
» Billets de banque . . . . .	24,746,420 »
	<u>62,991,877 »</u>
	<u>fr. 149,218,907 21</u>

L'encaisse métallique contenait, le 31 décembre 1870 :

En monnaies d'or . . . . .	fr.	24,463,395	»
Monnaies d'argent et d'appoint . . . . .		46,884,575	86
	fr.	<u>71,347,970</u>	86

Au 1 <sup>er</sup> janvier 1870, le solde créditeur du compte courant du Trésor s'élevait à . . . . .	fr.	80,586,581	28 1/2
Les recettes de l'exercice 1870 se sont élevées à . . . . .		262,187,656	11 »
		<u>342,774,237</u>	39 1/2
Total de l'avoir, fr.		342,774,237	39 1/2
Le total des paiements s'élève à . . . . .		285,664,936	94
Le solde créditeur au 1 <sup>er</sup> janvier 1871 est donc de fr.		<u>57,109,300</u>	45 1/2

Compte  
du Trésor.

Il est à remarquer que le compte du Trésor n'est débité qu'au moment des paiements; le montant des crédits ouverts et des ordonnances de paiement en circulation, c'est-à-dire des sommes dont le Trésor a disposé, mais qui n'ont pas été payées aux intéressés, n'est donc pas déduit du solde. Ce montant était de fr. 14,002,310-57 1/2 le 1<sup>er</sup> janvier 1871, de sorte que le solde disponible à cette date s'élevait à fr. 43,106,989-88.

Nous vous signalions, l'an dernier, l'importance croissante du service de dépôt de titres au porteur de la dette publique, confié antérieurement à la trésorerie et dont la Banque est chargée maintenant.

Une écriture d'ordre figure de ce chef au passif comme à l'actif du bilan; il est à remarquer seulement que le montant des titres en dépôt s'élevait, le 31 décembre 1870, à fr. 117,354,600, tandis qu'à la date du 31 décembre 1869, il était de fr. 101,059,416.

Notre rapport de l'an dernier vous a exposé le mécanisme de ce service, et l'on peut facilement se rendre compte du travail et de la responsabilité qu'il impose encore à la Banque, nonobstant la mise sous séquestre d'un bon nombre de titres représentant une valeur de fr. 68,000,000.

Aux titres en dépôt le 31 décembre 1869 et représentant une valeur de . . . . .	.fr.	101,059,416	»
s'ajoutent ceux versés pendant l'année 1870, pour une valeur de . . . . .		63,990,450	»
Total de l'entrée. . . . .		.fr.	165,049,866
Il faut en déduire les titres délivrés pendant l'exercice 1870. . . . .	.fr.	47,695,266	»
Solde . . . . .		.fr.	117,354,600

Le poste de fr. 244,375, qui figure au passif du bilan, représente le solde des dépôts en numéraire effectués pour le compte du Trésor et qui n'entrent pas dans le compte courant ordinaire de l'État.

Les coupons des titres de la dette publique sont payables dans toutes les caisses de la Banque.

187,880	coupons	ont été payés à Bruxelles.
46,000	»	» à Anvers.
48,000	»	» à Gand.
29,543	»	» à Tournai.
28,728	»	» à Liège.
19,691	»	» à Mons.
15,141	»	» à Bruges.
13,269	»	» à Ypres.
13,144	»	» à Courtrai.
10,668	»	» à Louvain.

Il en a été présenté à toutes nos agences; le nombre des coupons payés à toutes les caisses de la Banque est de 490,358.

En exécution de l'art. 9 de la loi du 10 mai 1850, une nouvelle convention, conclue le 30 novembre 1870, entre M. le Ministre des Finances et la Banque Nationale, a déterminé les conditions auxquelles la Banque fera le service du caissier de l'État, du 1<sup>er</sup> janvier 1871 au

31 décembre 1875. Cette convention impose à la Banque la charge nouvelle d'un versement annuel au Trésor, pendant ces cinq années, d'une somme de fr. 175,000. Cette somme représente la dépense supportée par l'État pour le service de la trésorerie dans les provinces. Dans les négociations qui ont précédé cette convention, M. le Ministre des Finances s'est fondé, pour obtenir cette concession, sur les avantages de plus en plus considérables que le service du caissier de l'État procure à la Banque Nationale, par suite de la progression que suit le solde créditeur du compte du Trésor. Désireuse de maintenir la bonne harmonie qui a toujours existé entre le Gouvernement et la Banque, nous avons cru devoir nous soumettre aux obligations nouvelles qui nous ont été imposées.

Le service de la Caisse générale d'épargne et de retraite prend chaque année plus d'importance.

Caisse générale  
d'Épargne  
et de Retraite.

Les valeurs du portefeuille, réunies à celles qui servent de nantissement aux avances de fonds faites par cette institution, s'élèvent à la somme de fr. 20,125,832-82, chiffre supérieur de fr. 1,279,855-52 à celui du 31 décembre 1869.

Ce dépôt de valeurs est renseigné à l'actif et au passif du bilan.

Le solde créditeur du compte courant de la Caisse d'épargne, s'élevant à fr. 4,906,162-35 est compris dans le solde général des comptes courants qui figure au passif de notre bilan. Ce compte a présenté, pendant l'année, un solde créditeur moyen de fr. 3,786,000, mais avec de très-grandes alternatives, variant de fr. 500,000 à près de fr. 11,000,000 à l'époque de la crise, à la suite de la négociation de son portefeuille étranger.

Au crédit du compte de profits et pertes, un poste de fr. 3,000 représente l'allocation de la Société du Crédit communal pour le service du paiement de ses coupons à toutes les caisses de la Banque Nationale.

Service de la  
Société du  
crédit communal.

Nos agences de province ont payé, en 1870, 116,000 coupons, et la caisse de Bruxelles, 161,614 coupons et obligations sorties.



**Comptes  
courants.**

La balance des comptes courants figure au passif du bilan de 1870  
pour . . . . . fr. 81,319,920 78  
C'est une différence en moins de . . . . . 20,796,312 66  
comparativement à la situation du 31 décembre 1869.

Nous vous avons entretenus plus haut du compte courant du Trésor, le plus important de tous, et nous venons de vous parler de celui de la Caisse générale d'épargne et de retraite.

Le service des comptes courants particuliers fonctionne aujourd'hui à Bruxelles, Anvers, Gand, Liège, Bruges, Tournai, Mons, Charleroi, Louvain, Saint-Nicolas, Namur, Courtrai et Verviers.

Je vous parlerai des comptes courants ouverts à Anvers, dans la partie de ce rapport qui vous rendra plus spécialement compte des opérations de notre succursale.

Les comptes courants ouverts à Bruxelles sont au nombre de 517, dont 391 sont réellement actifs. Quelques-uns d'entre eux donnent lieu à une bonification d'intérêt sur le solde créditeur, à titre de ristourne d'une partie des intérêts perçus par la Banque sur les sommes empruntées sur fonds publics et dont le versement en compte courant a été autorisé.

Les intérêts restitués de ce chef, en 1870, s'élèvent à fr. 21,948 69

Le mouvement général des comptes courants de Bruxelles, comprenant le compte de la Caisse générale d'épargne, a été, en 1870 :

En recette de . . . . .	fr. 1,232,863,052 28
En dépense . . . . .	1,223,147,394 36
En recettes et dépenses pour compte du Trésor . . .	547,852,593 05
Total. . . . .	fr. 3,003,863,039 69

Différence en plus avec l'exercice 1869 . . . . fr. 425,402,896 85

Le mouvement particulier à chaque localité, d'après l'ordre d'importance, abstraction faite des opérations pour compte du Trésor et de la Caisse d'épargne, a été pour :

Gand . . . . .	fr: 240,062,000
Liège . . . . .	146,712,000
Charleroi . . . . .	66,936,000
Saint-Nicolas . . . . .	48,360,000
Mons . . . . .	31,882,000
Verviers . . . . .	28,606,000
Courtrai . . . . .	17,092,000
Bruges . . . . .	12,276,000
Namur . . . . .	11,250,000
Tournai . . . . .	10,600,000
Louvain . . . . .	6,734,000

Le solde créditeur général moyen des comptes courants ouverts dans ces onze localités a été, en 1870, de . . . . . fr. 2,295,000

Ce solde s'est élevé, le 30 mai, à . . . . . » 4,739,000

Il est descendu, le 30 septembre, à . . . . . » 1,979,000

de sorte qu'on ne peut guère évaluer à plus de 2 millions la ressource que la Banque a trouvée dans les comptes courants ouverts dans ces localités, et l'on comprendra que le bénéfice à retirer de cette ressource n'a pu compenser les charges résultant d'un mouvement de recette et de dépense de plus de 620 millions, qui a nécessité, à certains moments, des envois de fonds considérables.

Le service des comptes courants continue à être presque exclusivement utilisé pour les virements de fonds, au grand avantage du commerce, de l'industrie et des banquiers; il restera onéreux pour la Banque, aussi longtemps qu'il ne contribuera pas à centraliser et à laisser à la disposition de la Banque les capitaux momentanément inappliqués.

Les versements effectués, en 1870, au crédit des comptes courants, à Bruxelles, Anvers ou dans les agences, s'élèvent à fr. 300,615,752-85; différence en moins, comparativement au mouvement de 1869, fr. 15,460,165-08. Cette différence et la réduction de plus de fr. 3,000,000 qui se remarque dans le chiffre des lettres de crédit s'expliquent par l'extension du nombre des localités où les comptes courants sont ouverts et la gratuité des vire-

ments d'un compte à un autre; déjà ce résultat s'était accusé en 1869, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans notre rapport, mais la différence était moins considérable.

**Lettres de  
crédit.**

En 1870, 16,988 lettres de crédit, pour un montant global de fr. 54,335,106-38, ont été délivrées.

Comparativement à 1869, leur nombre a augmenté de 540, mais le capital déplacé de cette manière a diminué de fr. 3,266,067-94.

Un résultat inverse s'était produit en 1869: le nombre des lettres de crédit avait diminué de 1,351, mais leur capital avait augmenté de fr. 4,730,615-73.

Nous ne pouvons que nous féliciter de voir le public profiter davantage d'un moyen de virement aussi économique, et offrant autant de sécurité. On sait, en effet, que la Banque ne perçoit que 25 centimes par mille francs de commission; les bénéficiaires doivent acquitter les accreditifs.

**Mouvement  
général  
des opérations de  
la Banque.**

Le tableau annexe *E* mérite une attention spéciale; les diverses opérations réalisées par la Banque s'y trouvent énumérées avec indication du capital qu'elles ont mis en mouvement.

Plusieurs opérations et des plus importantes, n'ont produit aucun bénéfice direct.

En regard du total des opérations se place le total des bénéfices bruts. Ils s'élèvent à la somme de fr. 7,046,729-48, qui représente un bénéfice brut équivalant à 1 <sup>40</sup>/<sub>100</sub> par mille du chiffre du mouvement général des opérations. Pour se rendre compte de la proportion du bénéfice net, on déduit du chiffre de fr. 7,046,729-48, les divers postes du débit du compte de profits et pertes autres que ceux qui concernent la répartition des bénéfices de l'exercice, et l'on trouve que le bénéfice net se réduit à fr. 4,117,985-88 et correspond à » <sup>82</sup>/<sub>100</sub> par mille francs d'opérations.

Le tableau *E*, reproduisant les chiffres concernant l'exercice 1869,

permet d'opérer le même décompte qui donne pour résultat un bénéfice net de »  $\frac{81}{100}$  par mille francs d'opérations.

Au 31 décembre 1870, la valeur déclarée des dépôts volontaires était de fr. 53,929,200; dans cette somme, les dépôts existant à Anvers sont compris pour fr. 3,891,500.

**Dépôts  
volontaires.**

Ces dépôts ont pris une extension extraordinaire par suite de la guerre qui a sévi sur nos frontières.

441 dépôts ont été faits et 165 dépôts retirés à Bruxelles.

Le droit de garde perçu par la Banque s'élève à fr. 33,494 10.

La valeur de nos immeubles figure au bilan pour fr. 2,544,076 07  
Elle était portée pour . . . . . fr. 2,724,889 91  
au bilan du 31 décembre 1869.

**Immeubles.**

Une somme de fr. 122,000 a été affectée à titre d'amortissement; une autre somme de fr. 91,933-65, à titre de dépréciation.

La somme de fr. 2,544,076-07 qui figure à l'actif se répartit ainsi qu'il suit :

Immeubles de Bruxelles . . . . .	fr.	2,207,825 04
» d'Anvers . . . . .		137,738 53
» de Gand . . . . .		198,522 50

Le compte matériel et mobilier, porté au bilan du 31 décembre 1869 pour fr. 263,347-58, est de fr. 252,978-36 au bilan du 31 décembre 1870, bien que le solde de ce compte ait été réduit de fr. 31,741-17, du chef de dépréciation. On sait que ce compte représente non-seulement le mobilier proprement dit, mais aussi le matériel de l'atelier d'impression. Par suite du changement apporté aux types des billets et au mode d'impression, les anciennes planches gravées des presses et d'autres parties de matériel dont la valeur n'a pu être couverte par les amortissements annuels, ont subi une dépréciation considérable, sinon totale.

Provisoirement, le compte de profits et pertes a été débité d'une somme de fr. 31,741-17, qui probablement sera insuffisante.

**Cautionnements  
des agents et  
administrateurs  
des Comptoirs.**

Les agents de la Banque sont tenus de fournir un cautionnement en immeubles ou en fonds publics nationaux.

L'administration de la Banque n'est pas liée par les mêmes prescriptions en ce qui concerne le cautionnement à fournir par les administrations de ses comptoirs.

Le compte qui figure à l'actif et au passif du bilan par fr. 2,975,700 représente la valeur attribuée par les actes de nantissement aux valeurs mobilières admises à titre de cautionnement. Les cautionnements hypothécaires ne sont pas compris dans ce chiffre.

**Compte de la  
Réserve.**

Le compte de la réserve reçoit un accroissement de fr. 847,455-25 au bilan du 31 décembre 1870, ce qui le porte à la somme de fr. 14,708,334-06; mais ce chiffre subira, le 1<sup>er</sup> mars prochain, une réduction de fr. 500,000, par suite du prélèvement à faire sur les intérêts du fonds de réserve qui ont été provisoirement capitalisés.

Les fonds publics acquis pour l'application de la réserve figurent, au bilan, pour leur prix d'acquisition; leur valeur actuelle est supérieure d'environ fr. 650,000 à ce prix.

**Billets de banque.**

Le compte d'émission des billets au porteur solde, au 31 décembre 1870, par . . . . .	fr. 242,796,500
Les billets en caisse s'élevaient à . . . . .	40,267,980
Les billets en circulation, à . . . . .	202,528,520
Au 31 décembre 1869, la valeur des billets en circulation était de . . . . .	199,219,390
Différence en plus au 31 décembre 1870 . . . . .	3,314,130

Les billets en circulation se subdivisaient ainsi qu'il suit :

Billets de fr. 1000. . . . .	fr.	89,548,000
»    »    500. . . . .		17,755,000
»    »    100. . . . .		70,533,200
»    »     50. . . . .		7,456,800
»    »     20. . . . .		17,235,520
	Fr.	202,528,520

Le tableau ci-après indique quelle a été, pendant les cinq dernières années, la moyenne de la circulation des billets de banque.

**Moyenne de la circulation des billets au porteur de la Banque Nationale pendant les années 1866, 1867, 1868, 1869 et 1870.**

ANNÉES.	BILLETS DE FRS. 1,000.	BILLETS DE FRS. 500.	BILLETS DE FRS. 100.	BILLETS DE FRS. 50.	BILLETS DE FRS. 20.	CIRCULATION TOTALE.
1866. . . . .	61,017,000	13,413,000	34,378,000	6,081,000	5,357,000	120,246,000
1867. . . . .	63,295,000	12,816,000	34,380,000	6,305,000	4,528,000	121,325,000
1868. . . . .	74,686,000	14,999,000	42,275,000	7,866,000	6,606,000	146,430,000
1869. . . . .	82,006,000	20,328,000	56,364,000	7,900,000	10,847,000	177,350,000
1870. . . . .	80,367,000	18,501,000	63,782,000	7,298,000	15,444,000	187,392,000

Le tableau annexe O indique, en regard de chacune de nos agences, la proportion du mouvement des espèces et billets dans les recettes et les paiements, ainsi que le mouvement de l'échange des billets contre espèces et de celles-ci contre billets.

Il en résulte, que sur une somme globale de recettes effectuées dans ces agences, s'élevant à fr. 1,406,604,000, les billets figurent pour fr. 1,074,892,000, tandis qu'ils sont compris pour fr. 1,149,065,000 dans la somme des paiements, s'élevant à fr. 1,422,578,000.

La valeur des billets présentés à l'échange dans ces agences est de fr. 183,969,000; par contre, une somme globale de fr. 40,918,000 a été versée en espèces pour obtenir des billets.

La somme des billets présentés à l'échange à Bruxelles est de fr. 50,193,000. Les billets échangés à toutes les caisses représentent une somme de fr. 234,162,000, tandis que la circulation moyenne de l'année 1870 s'élève à fr. 187,392,380. Il en résulte que les billets ont été échangés une fois et quart dans le courant de l'année.

Le tableau annexe Q fournit, par rapport à ceux de ces échanges qui ont été réclamés du 1<sup>er</sup> juillet au 20 septembre, les renseignements les plus complets; non-seulement il permet d'apprécier les périodes pendant lesquelles les échanges ont eu le plus d'intensité, mais aussi les localités où les demandes se sont produites dans une plus large mesure.

Pendant toute l'année 1869, avec une circulation moyenne de 177 millions, la somme des billets présentés à l'échange s'est élevée à fr. 216,507,760; pendant la période du 1<sup>er</sup> juillet au 20 septembre 1870, les demandes d'échange se sont élevées à fr. 85,022,000.

Tandis que la moyenne journalière des échanges ne dépasse pas fr. 600,000 en 1869, elle s'élève à fr. 2,094,000 du 15 au 30 juillet.

Le 20 juillet les billets échangés s'élevaient à	fr.	6,286,000
Le 21 »	»	7,025,000
Le 22 »	»	6,583,000
Le 31 décembre 1870, la Banque était débitrice en compte courant d'une somme de . . . . .	fr.	81,319,920 78
Le montant des billets de banque en circulation était de. . . . .		202,528,520 »
		<hr/>
Total du passif exigible. . . fr.		283,848,440 78
L'actif promptement réalisable se composait :		
Des espèces, lingots, effets échus, pour. . . . .	fr.	108,950,927 21
Du portefeuille . . . . .		196,233,878 04
Des prêts sur fonds publics . . . . .		3,813,330 »
		<hr/>
Ensemble. . . fr.		308,998,135 25

Le montant des frais généraux ordinaires n'a pas progressé en 1870, **Frais généraux.** mais on remarquera au débit du compte de profits et pertes un poste de fr. 413,663-98 sous la rubrique *virements extraordinaires de fonds*.

Cette somme se décompose ainsi qu'il suit :

Frais de transports extraordinaires de fonds à l'intérieur . . . . . fr.	16,611 90
Frais de virement et de commission (Espèces reçues de l'étranger) . . . . .	71,669 93
Port d'espèces reçues de Paris et d'Amsterdam . . .	12,271 48
Port de métaux reçus de Londres et d'Amsterdam . .	32,680 18
Perte sur le rendement des lingots et métaux livrés au monnayage . . . . .	312,689 41
<hr/>	
Total de la perte de ce mouvement métallique. . fr.	445,922 90
A déduire la somme supportée par la Caisse d'épargne	32,248 92
<hr/>	
Reste à charge de la Banque . . . . . fr.	413,633 98

L'annexe *N* indique les virements d'espèces et de billets qui ont eu lieu entre nos diverses caisses, tant pour assurer les besoins du service que pour éviter des encombrements.

Nos frais généraux ont eu à supporter, en 1870, une somme de fr. 96,696-19, du chef de la taxe due à l'État sur le chiffre de la moyenne des billets de banque en circulation; une somme égale a été imputée à leur débit, comme représentant les frais de renouvellement des billets mis au rebut.

Nous faisons figurer, sous un libellé particulier, la somme de fr. 6,560-92, qui a été appliquée en 1870 à encourager nos employés à participer à des institutions de prévoyance.

Cette somme rentre, en réalité, dans les frais généraux de la Banque; si nous l'indiquons séparément, c'est dans l'espoir de voir grossir le chiffre que nous vous renseignerons à l'avenir, et de vous prouver ainsi que l'esprit de prévoyance fait des progrès parmi nos employés.



Succursale  
d'Anvers.

Les opérations de notre succursale d'Anvers, pendant l'année 1870, ont donné des résultats très-favorables et dépassant de beaucoup ceux des exercices antérieurs.

Elle a escompté en 1870 :

43,674 effets d'un capital global de . . . . .	fr.	220,007,741	23
ce qui présente une augmentation de 8470, effets et un capital en plus de . . . . .		47,390,730	07
Aussi le produit de l'escompte s'élève-t-il à . . . . .		1,033,857	94
Il avait été, en 1869, de . . . . .		596,617	84

Ces résultats n'avaient pas encore été atteints depuis l'existence de la succursale.

Les opérations d'escompte comprenaient :

14,165 effets payables à Anvers, pour . . . . .	fr.	111,611,030	32
et 29,509 » » dans le reste du pays, pour . . . . .		108,396,710	91

Le nombre des contrats de prêts sur fonds publics s'élève à 51, pour un capital de . . . . . fr. 1,167,460 »

En 1869, le nombre des contrats a été de 50 et le capital global prêté, de . . . . . fr. 1,316,930 »

On remarque que ces emprunts diminuent chaque année.

Les bénéfices réalisés, après déduction des intérêts ristournés, s'élèvent à fr. 9,713-45, dont fr. 1,880-85 ont été reportés à l'exercice 1871.

Les opérations en métaux précieux ont produit fr. 2,110-37, et les dépôts volontaires, fr. 4,185-90.

La progression du nombre de comptes courants ouverts à la succursale se maintient; le nombre de ces comptes, qui était en 1869 de 356, s'est élevé à 385 pendant l'exercice; ils ont donné lieu à un mouvement de 90,443 chèques et au dépôt de 37,889 bordereaux de valeurs à encaisser.

Le mouvement général, qui était de fr. 2,868,462,611-88 en 1869, s'élève à fr. 2,876,068,326-08 en 1870.

La moyenne des soldes créditeurs, restés disponibles pour la Banque, s'est élevée de fr. 8,554,578-25 à fr. 9,223,575-34.

Les bénéfices nets se sont élevés :

En 1870, à . . . . . fr.	885,731 72
En 1869, à . . . . .	482,283 14
<hr/>	
En plus en 1870. . . . . fr.	403,448 58

En y comprenant le montant des achats de valeurs étrangères faits par la succursale et qui étaient destinés au portefeuille de Bruxelles, son chiffre général d'affaires atteint fr. 224,000,000, soit plus de 34 millions de plus qu'en 1869.

Nous nous plaignons à rendre hommage à l'intelligence et à la sûreté d'appréciation que les administrateurs de notre succursale ont apportées dans l'accomplissement de leur mission, surtout au moment de la crise; ils ont acquis à cette occasion de nouveaux titres à notre confiance et à l'estime de notre métropole.

Les annexes *H* et *J* vous mettent à même de vous rendre compte des opérations de nos comptoirs d'escompte pendant l'exercice 1870 et d'en comparer les résultats avec ceux des années antérieures.

Comptoirs.

La somme de ces opérations excède de plus de 48 millions le chiffre de l'exercice 1869. Cette augmentation s'est fait sentir dans 21 comptoirs, mais plus spécialement dans ceux de la Louvière, Courtrai, Ypres, Gand, Huy et Liège. Par contre, les opérations ont subi une réduction dans les comptoirs d'Audenarde, Alost, Arlon, Grammont, Mons, Nivelles et Renaix.

Nous n'avons renvoyé aux comptoirs que 760 effets seulement, comme entachés d'irrégularité, de renouvellement ou comme étant dépourvus de cause commerciale.

En 1869, les effets de cette nature s'étaient élevés à 1,185.

Comme nous l'avons dit, les opérations d'escompte de nos comptoirs ne donnent pas la mesure exacte du mouvement commercial et industriel de leur ressort. En effet, beaucoup d'établissements de crédit et des banquiers cherchent à attirer à eux le papier escomptable, qu'ils utilisent facilement au moyen du réescompte dans l'un de nos comptoirs.

L'importance croissante des opérations de ceux-ci témoigne de la facilité de leur accès. Aussi le nombre des personnes admises à leur présenter des bordereaux s'élève-t-il, en ce moment, à 2,224 pour l'ensemble des comptoirs.

Nous n'avons que des éloges à adresser aux administrations de nos comptoirs; leurs opérations revêtent le caractère de sécurité qu'exigent les statuts de la Banque et le soin de leur responsabilité. Les effets restés en souffrance pendant l'exercice sont peu nombreux, et, grâce aux garanties réclamées en conformité de l'art. 16 des statuts, les administrateurs n'auront probablement que des pertes légères à supporter. Ce fait témoigne, une fois de plus, de la nature sérieuse des relations commerciales dans notre pays.

Les fonctionnaires et les employés de la Banque, à tous les degrés, continuent à remplir leurs fonctions avec zèle, intelligence et probité; nous nous faisons un plaisir de leur donner ici ce témoignage de notre satisfaction.

Je termine ici ce compte rendu des opérations de la Banque, pendant la vingtième année de son existence. Les faits accomplis, pendant cette longue période, nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Nous avons, en effet, traversé heureusement plusieurs crises intenses, et chaque fois, mettant largement son crédit au service du commerce et de l'industrie, la Banque a réalisé toutes les espérances que sa création leur avait fait concevoir. Fidèles gardiens des principes qui servent de base à notre institution, nous continuerons d'en étendre l'action fécondante, convaincus que vos intérêts s'identifient avec ceux du pays.

*Le Gouverneur,*  
**Eug. Prévinaire.**

# RAPPORT

## DU CONSEIL DES CENSEURS.

---

MESSIEURS,

Le rapport clair et détaillé de M. le Gouverneur vous fait connaître les résultats du bilan de la Banque Nationale, arrêté au 31 décembre dernier, et les opérations traitées par elle durant l'exercice écoulé.

Nous avons examiné attentivement les divers postes du bilan, et nous avons, comme d'habitude, délégué deux de nos collègues qui ont bien voulu se charger de le contrôler par les écritures tenues dans les bureaux de la Banque. Ce travail terminé, nous avons approuvé le bilan et en avons donné décharge à l'Administration, conformément à l'article 25 des statuts.

L'examen des écritures a constaté de nouveau qu'elles sont tenues avec soin, intelligence et clarté.

Vous avez vu que les bénéfices nets réalisés en 1870 permettent de fixer le second dividende à . . . . . fr. 85 50  
par action, en sus de celui de . . . . . 25 »  
ou 2 1/2 p. c. déjà payé sur les produits du 1<sup>er</sup> semestre,  
conformément à l'article 17 des statuts.

Soit un total de . . . . . fr. 140 50

Le Conseil d'administration a proposé, comme les années précédentes, d'ajouter à cette distribution une partie des intérêts de la réserve, à concurrence de 500,000 francs. En présence de l'accroissement constant de la réserve, qui s'élèvera encore, après ce prélèvement, à environ 15 millions de francs, si l'on tient compte de la plus-value de 650,000 francs qui existe entre les prix d'achat auxquels figurent à l'inventaire les fonds publics de cette réserve et leur valeur cotée au 31 décembre dernier, votre Conseil général a admis à l'unanimité cette proposition de l'Administration, et M. le Ministre des Finances lui ayant donné également son approbation, il y a lieu d'ajouter, de ce chef, 20 francs par action aux fr. 85-50 ci-dessus, de sorte que le coupon payable le 1<sup>er</sup> mars prochain sera de fr. 105-50.

Vous jugerez sans doute avec nous, Messieurs, que ce résultat est satisfaisant, et que, comme le pays, la Banque Nationale peut se féliciter d'avoir échappé aussi heureusement, jusqu'à ce jour, aux graves conséquences que pouvait entraîner la terrible guerre qui, depuis huit mois, désole et ravage l'Allemagne et la France.

Le petit accroissement de bénéfices de cet exercice vient de l'augmentation du chiffre d'affaires faites par la Banque, et qui, pour l'escompte des valeurs belges notamment, a été de 170 millions au delà de celui de 1869.

Vous avez vu que l'escompte des effets sur la Belgique avait atteint, en 1870, la somme considérable de plus de 1 milliard 205 millions.

Les augmentations qui ont dû être apportées aux taux d'escompte pendant la crise ont sans doute contribué aussi, pour une part importante, à l'élévation du produit *brut* obtenu; mais les bénéfices qui en sont résultés pour la Banque ont été absorbés, et au delà, par les sacrifices et les pertes considérables qu'elle a dû faire en réalisant rapidement son portefeuille de valeurs étrangères, une partie de ses fonds publics, et en faisant monnayer à grands frais des lingots, afin de maintenir constamment son encaisse métallique à un chiffre suffisant pour satisfaire à d'énormes demandes d'escompte et de remboursements de billets, et pour rassurer et consolider le crédit public, violemment ébranlé par les événements.

Si l'on compare les résultats de 1870 à ceux de 1866, dernier exercice où nos taux d'escompte avaient aussi atteint 6 et 6 1/2 p. c., on voit, en effet, que les bénéfices nets réalisés alors ont permis de distribuer des dividendes s'élevant à . . . . . fr. 123 25  
tandis que ceux de 1870 ne sont que de. . . . . 110 50

Soit en moins par action . . . . . fr. 12 75

bien que le chiffre des opérations traitées pendant ce dernier exercice soit de beaucoup supérieur à celui de 1866.

Ce n'a pas été sans de vives préoccupations et de nombreuses heures de pénible labeur que les membres du Conseil général, et surtout ceux du Conseil d'administration auquel incombe plus spécialement, presque exclusivement même, le fardeau comme le mérite de la bonne marche imprimée aux affaires de la Banque Nationale, ont pu faire traverser à celle-ci la crise intense qui s'est si inopinément produite en juillet dernier.

La Banque, heureusement, avait des ressources considérables, plus fortes peut-être qu'à aucune autre époque de troubles financiers ou politiques.

Contre un passif exigible de 312 millions, composé de 210 millions de billets de banque en circulation et de 112 millions de comptes courants, elle possédait, au 30 juin, près de 96 millions d'encaisse métallique, 233 millions de portefeuille et environ 18 millions de fonds publics. La composition du portefeuille était excellente; il se divisait par chiffres ronds, en 180 millions de valeurs sur la Belgique, dont près de moitié échéait dans les 30 jours, et en 53 millions de valeurs étrangères de premier ordre, à courtes échéances, sur Paris, Londres, Amsterdam et Berlin.

Ces traites pouvaient se transformer rapidement en écus. Vous avez vu, en effet, par le rapport de M. le Gouverneur, qu'après avoir repris encore 13 millions de semblables valeurs appartenant à la Caisse d'épargne, l'Administration en avait, en 15 jours, réalisé 57 millions contre des lingots d'or et d'argent et des écus, amenés à Bruxelles.

L'encaisse métallique pouvait donc être considéré comme s'élevant, en

réalité, à 145 ou 150 millions, sans même avoir recours à des réalisations de nos fonds publics. Il dépassait ainsi de plus de 70 millions la limite *minima* statutaire du quart du passif exigible de la Banque.

Cette situation eût dû suffire pour tranquilliser et maintenir le crédit, comme lors des crises précédentes. Celle-ci, cependant, atteignit, durant peu de jours heureusement, une intensité exceptionnelle.

Nous n'énumérerons et ne discuterons ici ni les causes de cette aggravation de la crise, ni les mesures que prit la Banque dans les premiers moments.

La plupart d'entre vous, si pas tous, ont lu les documents qui se rattachent à cette question et qui ont été publiés ensuite d'une décision de la Chambre des Représentants, ainsi que le mémoire de la Banque Nationale en date du 8 décembre dernier.

Inutile donc de nous y arrêter davantage.

Nous ferons ressortir seulement ici que, contrairement à ce qui a été avancé par quelques personnes, la Banque n'a pas, en réalité, diminué, mais, au contraire, qu'elle a augmenté considérablement, pendant cette crise, le chiffre des effets sur la Belgique qu'elle admettait à l'escompte.

La preuve en est dans le montant de ces valeurs figurant au portefeuille et qui se sont élevées de 177 à 223 millions du 10 au 31 juillet dernier, soit de 46 millions en 20 jours.

La Banque n'a écarté complètement que le papier sur l'étranger, et celui-ci même a été admis de nouveau, moyennant certaines conditions, après quelques semaines.

Mais, par les motifs qu'exposent parfaitement et le mémoire susdit du 8 décembre et le rapport que M. le Gouverneur vient de vous lire, le devoir comme l'intérêt d'une banque de circulation sur laquelle repose, en grande partie, le crédit public exigent qu'elle apporte, pendant les époques de crise, une grande circonspection et une certaine sévérité dans l'admission à l'escompte des valeurs qu'on lui présente alors de tous côtés, souvent d'une façon déraisonnable et au delà des besoins sérieux et réels.

De là, naturellement, naissent parfois des embarras, des froissements

d'intérêts respectables, mais qu'il n'est donné ni à la prudence ni à la bonne volonté de personne d'éviter toujours.

Les quantités importantes d'écus et de lingots d'or et d'argent que nous avons en peu de jours ramenés dans le pays, au moyen du portefeuille de valeurs étrangères, et qui ont permis d'étendre, comme vous l'avez vu, l'escompte des valeurs belges et de parer au remboursement de nos billets, sont une nouvelle et irréfragable preuve de l'utilité qu'il y a, pour notre Banque Nationale, d'appliquer, comme elle le fait dans les moments où l'argent est abondant, ses capitaux disponibles en achats et escomptes de papier de premier ordre sur l'étranger. Ce système n'est pas applicable partout, peut-être ; mais il l'est évidemment pour les petits pays comme le nôtre. Quelqu'importants que soient, en effet, les capitaux engagés dans leur commerce et leur industrie, ils sont cependant relativement faibles à côté de ceux des grands États qui nous entourent, et dans chacun desquels nous pouvons, à l'approche d'une crise, puiser une certaine quotité du numéraire dont nous avons besoin.

Cessant en même temps d'accepter à l'escompte le papier que des maisons belges nous présenteraient sur ces pays étrangers, celles-ci sont souvent amenées à opérer, de leur côté, comme la Banque, et contribuent ainsi à la rentrée du numéraire.

Revenant à l'examen du bilan, nous vous ferons remarquer que les frais généraux proprement dits n'ont pas subi d'accroissement, malgré l'augmentation du mouvement des affaires et des services de la Banque. Toutefois, vous verrez figurer, en outre, au débit du compte profits et pertes, sous la même rubrique de : *frais généraux pour virements extraordinaires de fonds*, un poste important de fr. 413,663-98. C'est une partie de la perte exceptionnelle faite pendant la crise, comme nous vous l'avons dit, pour réaliser notre portefeuille de valeurs étrangères contre des écus et lingots, et qui, pour ce motif, figure dans un article séparé.

Nous avons donné notre approbation aux propositions de l'Administration, quant aux sommes à porter en amortissements, établies, du reste, d'après les règles suivies précédemment.



Elles s'élèvent pour les immeubles à . . . . . fr.	122,000 *
et la dépréciation pour ceux-ci, à . . . . .	91,933 65

Ce qui fait un total de . . . . . fr. 213,933 65  
sur l'ensemble des immeubles de Bruxelles, de Gand et d'Anvers, qui figurent encore au bilan pour fr. 2,544,076-07.

Le mobilier et le matériel pour la fabrication des anciens billets de banque, matériel qui n'a presque plus de valeur, ont subi une diminution de fr. 31,741-17, et sont portés, au 31 décembre dernier, pour une somme de fr. 212,978-36.

La Banque a décidé que, pour encourager l'épargne chez ses employés, elle interviendra pour une somme égale à celle qu'ils verseront à une institution de prévoyance, sans toutefois dépasser 5 p. c. de leurs appointements. Vous voyez figurer de ce chef, au compte de profits et pertes, une somme de fr. 6,560-92. Nous croyons, Messieurs, que vous vous joindrez comme nous au vœu qu'émet M. le Gouverneur de trouver dans l'augmentation annuelle de ce chiffre la preuve du développement, chez les employés de la Banque, de l'esprit d'ordre, d'économie et de prévoyance.

Nos taux d'escompte ayant, du 5 au 27 août dernier, dépassé 6 p. c. pour les valeurs non acceptées et pour les traites tirées de l'étranger sur la Belgique, la part de bénéfice revenant de ce chef à l'État s'élève à . . . . . fr. 32,205 23

Celle qu'il touche en vertu de l'art. 7 de la loi du 5 mai 1857, à. . . . . 421,991 05

La patente de la Banque payée en 1870, d'après les bénéfices de 1869, se monte à . . . . . 78,929 57

Et les droits de timbre proportionnels à la circulation de nos billets, à. . . . . 93,696 13  
qui figurent au compte détaillé des frais généraux.

La part touchée directement par l'État dans les bénéfices de la Banque s'est donc élevée, l'année dernière, à une somme totale de . . . . . fr. 626,821 98

Mais vous remarquerez que là ne se bornent pas les bénéfices et les avantages directs que l'État et le pays retirent de la Banque Nationale.

En effet, elle remplit gratuitement divers services publics, qui deviennent de jour en jour plus importants. Nous citerons :

Celui de Caissier de l'État, pour lequel celui-ci payait autrefois deux cent mille florins, soit plus de quatre cent mille francs, et vous avez vu, par le rapport de M. le Gouverneur, que, s'appuyant sur la progression que suit le solde créditeur du Trésor, M. le Ministre des Finances a imposé à la Banque, à partir de 1871, la nouvelle charge d'un versement annuel de 175,000 francs, équivalant aux appointements et frais des agents du Trésor dans les provinces, qui sont aujourd'hui supportés par l'État.

Celui de la trésorerie, pour le service et la conservation des titres de la dette publique, dont la valeur, dans nos caisses, s'élevait, au 31 décembre dernier, à 117 millions de francs, entraînant une responsabilité et des soins considérables pour les transferts, le détachement des coupons, etc.

Celui de la Caisse d'épargne et de retraite, dont les opérations croissent chaque année.

Celui de la Société du Crédit communal, qui, toutefois, bonifie à la Banque une légère indemnité annuelle de fr. 3,000, pour le paiement, dans toutes nos caisses et agences, de ses coupons et obligations sorties, dont le nombre s'est élevé l'année dernière à 277,614.

Enfin, par le refus absolu qu'elle fait d'admettre à l'escompte les effets non timbrés, la Banque assure, en outre, à l'État la perception des droits de timbre, et ceux-ci s'élèvent déjà, pour les 12 à 13 cent millions qu'elle a escomptés en 1870, à plus de 600,000 francs.

Indépendamment de ces services publics, faits gratuitement, la Banque en accomplit d'autres, également *gratuits*, mais qui rentrent plus directement dans le cercle de ses affaires :

Elle reçoit les versements, opère les paiements et les virements de fonds par comptes courants;

Elle remet sans frais des lettres de crédit à 7 jours de vue sur ses différentes caisses de Bruxelles et des provinces, et ne perçoit que 25 centimes par 1,000 francs pour ces mêmes lettres de crédit payables à vue;

Elle opère gratuitement, à Bruxelles, Anvers, Liège et Gand, le recouvrement des effets que lui remettent dans ce but les titulaires de comptes courants. Ces recouvrements ont atteint, en 1870, la somme de près de 80 millions, représentés par 155,561 effets.

Nous espérons, Messieurs, que cette rapide énumération permettra à chacun de se rendre compte des opérations et des services de la Banque.

Elle s'efforcera de les développer encore.

C'est dans ce but qu'elle a, pendant l'exercice écoulé, décidé l'ouverture des comptes courants dans 6 agences de plus : celles de Bruges, Namur, Tournay, Courtrai, Louvain et Saint-Nicolas. Nous serons heureux de voir l'Administration continuer dans cette voie.

Nous ne terminerons pas ce compte rendu annuel, Messieurs, sans nous associer du fond du cœur au juste tribut de reconnaissance et de regrets rendu par M. le Gouverneur à nos chers et vénérés collègues, M. Charles Van Hoegaerden, directeur; M. le baron Grenier, M. David-Verbist et M. Loos, censeurs, que la mort vient d'enlever à notre affection, et dont plusieurs rendaient depuis de longues années des services éclairés et dévoués, dont la Banque gardera longtemps le souvenir.

C'est avec regret aussi que nous avons vu notre collègue, M. Corbisier, renoncer, à cause de son âge avancé, au renouvellement d'un mandat que vous lui auriez certainement continué.

*Le Rapporteur,*  
E. NAGELMACKERS-ORBAN.

# ANNEXES.

ACTIF.

BILAN arrêté au

<b>Portefeuille, à Bruxelles et en province, et effets à l'encaissement . . . . .</b>		196,255,878 04
<b>Caisse.</b> { Espèces et lingots . . . . .	95,614,525 37	} 149,218,907 21
{ Effets échus . . . . .	15,556,405 84	
{ Billets de banque . . . . .	40,267,980 »	
<b>Prêts sur fonds publics. . . . .</b>		5,815,350 »
<b>Fonds publics. . . . .</b>		2,602,285 71
<b>Fonds publics de la réserve . . . . .</b>		13,542,820 42
<b>Succursale d'Anvers. — Valeur présumée des effets en souffrance. . . . .</b>		200,000 »
<b>Immeubles. . . . .</b>		2,544,076 07
<b>Matériel et mobilier. . . . .</b>		252,978 56
<b>Frais de fabrication de billets . . . . .</b>		59,214 27
<b>Coupons à recevoir . . . . .</b>		15,120 75
<b>Trésor public. — Fonds publics déposés . . . . .</b>		117,554,600 »
<b>Dépôts volontaires . . . . .</b>		55,929,200 »
<b>Cautionnement des agents et comptoirs. . . . .</b>		2,975,700 »
<b>Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'État. — Valeurs diverses . . . . .</b>		20,125,852 82
		562,865,945 65

Arrêté par le Conseil d'Administration, en séance du 12 janvier 1871.

E. PRÉVINAIRE, *Gouverneur.*

A. PIRSON,

J.-R. BISCHOFFSHEIM,

ANSPACH,

DE POUHON,

J. JACOBS,

V. VANHOEGAERDEN,

G. VIGNERON, *Secrétaire.*} *Directeurs.*

**NATIONALE.**

31 décembre 1870.

**PASSIF.**

Capital. 25,000 actions de fr. 1,000 . . . . .	25,000,000 »
Billets de banque. Émission à ce jour . . . . .	242,796,500 »
Comptes courants. Divers pour solde . . . . .	81,319,920 78
Succursale d'Anvers. Rentrée en liquidation sur effets en souffrance . . . . .	212,714 72
Mandats à payer. . . . .	931,966 24
Intérêts et réescompte sur 1871. . . . .	521,370 66
Trésor public. Dépôts en numéraire . . . . .	244,375 »
Trésor public. Dépôts en fonds publics. . . . .	117,554,600 »
Déposants. . . . .	53,929,200 »
Agents et Comptoirs. Cautionnements. . . . .	2,975,700 »
Divers. . . . .	67,693 51
Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'État. Valeurs diverses . . . . .	20,125,832 82
Dividende à répartir (2 <sup>me</sup> semestre) . . . . .	2,137,500 »
Trésor public. Art. 7 de la loi du 5 mai 1850. . . . .	421,991 05
Part de l'Administration. Art. 54 des statuts . . . . .	86,039 58
Fonds de réserve. . . . .	14,708,334 06
Trésor public. Pour l'escompte excédant 6 p. c. (Art. 3 de la loi du 5 mai 1865.) . . . . .	32,205 23
	562,865,943 65

Approuvé par le Conseil des censeurs, en séance du 14 janvier 1871.

F. CORBIER,  
A. JAMAR,  
F. LOOS,  
NAGELMACKERS-ORBAN,  
F. VAN DE VIN.

## Résumé du compte de Profits

A escompte. Réescompte sur 1871, à Bruxelles . . . . .		509,227 08
» Succursale d'Anvers. Id. . . . .		125,610 60
» Prêts sur fonds publics à Bruxelles et en province. Intérêts reçus par anticipation. . . . .		12,143 58
» Id. à la succursale d'Anvers, id. . . . .		1,880 85
» Frais généraux. Pour virements extraordinaires de fonds . . . . .		413,663 98
» Id. Pour solde de ce compte . . . . .		1,049,804 12
» Id. de la succursale, id. . . . .		116,544 87
» Comptes courants. Pour intérêts restitués sur comptes courants résultant de prêts sur fonds publics . . . . .		21,948 69
» Caisse. Pour droit de patente de la Banque . . . . .		78,929 57
» Fonds publics. Moins-value et perte à la réalisation. . . . .		203,296 93
» Dépréciation des immeubles . . . . .	91,933 65	} 123,674 82
» Id. du mobilier . . . . .	31,741 17	
» Amortissement des immeubles . . . . .		122,000 »
» Part de l'État dans l'escompte dépassant 6 p. c. . . . .		32,205 23
» Effets en souffrance, pour solde . . . . .		415,252 36
» Subsidés aux employés. Participation aux institutions de prévoyance. . . . .		6,560 02
» Dividende aux actionnaires. } 1 <sup>er</sup> semestre, 25,000 coupons à fr. 25 . . . . .	625,000 »	} 2,762,500 »
» Id. } 2 <sup>o</sup> id. 25,000 id. à fr. 85-50 . . . . .	2,137,500 »	
» Fonds de réserve. Art. 6 de la loi du 5 mai 1850 . . . . .		847,455 23
» Trésor public. Art. 7 id. . . . .		421,991 05
» Part de l'Administration. Art. 54 des statuts . . . . .		86,039 58
		7,046,729 48

Arrêté par le Conseil d'Administration, en séance du 12 janvier 1871.

E. PRÉVINAIRE, *Gouverneur*,  
A. PIRSON,  
J.-R. BISCHOFFSHEIM,  
E. ANSPACH,  
DE POUCHON,  
J. JACOBS,  
V. VANHOEGAERDEN,  
G. VIGNERON, *Secrétaire*.

} *Directeurs.*

**NATIONALE.**

*et Pertes de l'année 1870.*

Par escompte. Produit brut . . . . .	5,453,139 24	}	6,563,051 61
id. Succursale d'Anvers, id. . . . .	1,109,912 37		
» Prêts sur fonds publics. Intérêts reçus ou acquis à Bruxelles et en province . . . . .	141,893 11	}	151,606 56
id. id. à la succursale d'Anvers. . . . .	9,713 45		
» Fonds publics. Intérêts acquis . . . . .			183,708 34
» Comptes courants. Service de caisse du Crédit communal . . . . .			3,000 »
» Caisse. Produit des opérations sur matières d'or et d'argent . . . . .			74,618 16
id. Commission sur accreditifs, etc. . . . .			16,575 82
» Droits de garde sur dépôts volontaires . . . . .			33,494 10
» Recouvrements sur créances en souffrance . . . . .			7,895 86
id. id. à la succursale d'Anvers. . . . .			416 40
» Bénéfices divers de la succursale. . . . .			12,362 63
			7,046,729 48

Approuvé par le Conseil des censeurs, en séance du 14 janvier 1871.

Fréd. CORBISIER,  
 A. JAMAR,  
 F. LOOS,  
 NAGELMACKERS-ORBAN,  
 F. VAN DE VIN.



## ANNEXE C.

## BANQUE NATIONALE.

## Répartition des bénéfices de 1870.

Solde du compte de profits et pertes au 31 décembre . . . . .		3,492,985 88	
Plus les 2 1/2 p. c. payés aux actionnaires. . . . .		625,000 »	
	4,117,985 88	4,117,985 88	
<b>Pour établir la part de l'Administration :</b>			
Déduire 5 p. c. sur le capital de fr. 25,000,000. . . . .	1,250,000 »		
Prélever 3 p. c. sur la différence . . . . .	2,867,985 88	86,039 58	
		4,031,946 30	4,031,946 30
<b>Pour établir la réserve et la part de l'État :</b>			
Déduire 6 p. c. sur le capital de fr. 25,000,000 . . . . .		1,500,000 »	
Reste. . . . .		2,531,946 30	
Prendre pour la réserve 1/3 de cette somme . . . . .		843,982 10	1,265,973 15
» pour l'État 1/6 » . . . . .		421,991 05	
Reste. . . . .			2,765,973 15
<b>Pour établir le dividende :</b>			
Déduire les 2 1/2 p. c. payés aux actionnaires . . . . .			625,000 »
Reste. . . . .			2,140,973 15
A répartir sur 25,000 actions. Soit par action . . . . .	85 50		
Reliquat porté au fonds de réserve. . . . .	3,473 15		
<b>RÉCAPITULATION.</b>			
Part des actionnaires, 25,000 coupons à fr. 85-50. . . . .		2,137,500 »	
» de la réserve { le 1/3 ci-dessus. . . . .	843,982 10	847,455 25	
{ le reliquat . . . . .	3,473 15		
» de l'État, 1/6 . . . . .		421,991 05	
» de l'Administration. . . . .		86,039 58	
Total égal au solde des profits et pertes. . . . .		3,492,985 88	

## BANQUE NATIONALE.

Résumé comparatif des bilans des cinq dernières années.

	1866.	1867.	1868.	1869.	1870.
<b>Passif de la Banque envers elle-même.</b>					
Capital . . . . .	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »
Fonds de réserve. . . . .	11,514,648 14	12,549,079 84	12,996,490 75	13,768,215 87	14,708,534 06
Dividendes aux actionnaires . . . . .	5,081,250 »	2,587,500 »	2,512,500 »	2,662,500 »	2,762,500 »
<b>Passif envers des tiers.</b>					
Billets de banque. . . . .	151,000,000 »	137,479,890 »	195,555,220 »	224,450,000 »	242,796,500 »
Comptes courants. . . . .	55,798,121 45	94,270,252 79	113,271,151 68	102,116,253 44	81,319,920 78
Trésor pub. — Fonds pub. déposés.	64,719,598 58	60,868,158 42	75,084,150 »	101,059,416 »	117,354,600 »
Dépôts volontaires. . . . .	10,097,588 40	10,022,000 »	11,464,200 »	15,120,900 »	53,929,200 »
Agents et Comptoirs. — Caution <sup>1</sup> .	2,460,000 »	2,512,500 »	2,497,800 »	5,052,500 »	2,975,700 »
Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'Etat. — Valeurs diverses . . . . .	6,162,296 50	15,081,501 65	16,249,829 50	18,845,977 50	20,125,852 82
Divers . . . . .	1,755,115 21	1,640,802 75	2,164,083 88	2,899,520 85	2,518,555 99
<b>TOTAL (1) . . . . .</b>	<b>551,589,418 06</b>	<b>579,611,465 41</b>	<b>452,575,425 81</b>	<b>508,955,065 46</b>	<b>565,490,945 65</b>
<b>Actif.</b>					
Portefeuille. . . . .	157,527,779 60	159,174,826 02	194,275,019 50	218,146,567 69	196,255,878 04
Caisse. . . . .	89,765,144 23	108,151,991 07	122,000,011 44	127,372,657 11	149,218,907 21
Prêts sur fonds publics. . . . .	4,648,590 57	5,654,163 60	2,951,096 »	2,875,274 »	3,815,550 »
Fonds publics. . . . .	1,880,886 75	6,500,600 »	15,259,945 71	4,951,656 19	2,602,285 71
Fonds publics de la réserve. . . . .	10,454,581 67	11,555,550 51	12,209,853 15	12,756,200 94	13,542,820 42
Immeubles et mobilier. . . . .	2,784,525 04	3,055,780 79	3,124,898 60	2,988,257 49	2,797,054 45
Trésor pub. — Fonds pub. déposés.	64,719,598 58	60,868,158 42	75,084,150 »	101,059,416 »	117,354,600 »
Dépôts volontaires. . . . .	10,097,588 40	10,022,000 »	11,464,200 »	15,120,900 »	53,929,200 »
Cautionnem <sup>1</sup> des agents et compt <sup>1</sup> .	2,460,000 »	2,512,500 »	2,497,800 »	5,052,500 »	2,975,700 »
Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'Etat. — Valeurs diverses . . . . .	6,162,296 50	15,081,501 65	16,249,829 50	18,845,977 50	20,125,852 82
Divers. . . . .	1,089,029 12	1,058,855 57	1,276,641 93	1,845,876 74	897,555 02
<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>551,589,418 06</b>	<b>579,611,465 41</b>	<b>452,575,425 81</b>	<b>508,955,065 46</b>	<b>565,490,945 65</b>

(1) Il est à remarquer que le total des bilans excède le chiffre indiqué au tableau litt. A de fr 625,000, résultant du dividende payé pour le 1<sup>er</sup> semestre.

## BANQUE NATIONALE.

Tableau du mouvement des opérations de la Banque Nationale en 1869 et 1870 et de leurs produits bruts.

OPÉRATIONS.	1869.		1870.	
	MOUVEMENT DES OPÉRATIONS.	PRODUITS.	MOUVEMENT DES OPÉRATIONS.	PRODUITS.
Escompte des effets de commerce sur la Belgique . . . . .	1,036,112,558 62	3,785,697 51 (1)	1,205,126,285 98	5,996,410 23 (1)
Achat et escompte de valeurs sur l'étranger . . . . .	262,951.851 58	1,538,695 87 (1)	151,860,669 33	566,641 38 (1)
Avances sur fonds publics. (Mouvement général) . . . . .	20,211.590 »	121,000 04 (1)	27,727,066 »	151,606 56 (1)
Fonds publics. Id. . . . .	23 728.803 01	431.911 97	7,100,701 50	183,708 34
Trésor public. Dépôts en fonds publics. Id. . . . .	188,247.416 »	»	111,683,716 »	»
Id. Dépôts en numéraire. Id. . . . .	6,508,902 90	»	5,028,029 »	»
Comptes courants. . . . .	2,878,760,142 84	3,000 »	3,005,863,039 69	3,000 »
Accréditifs délivrés à Bruxelles et en province . . . . .	68,167,712 92	18,334 05	54,335,106 38	16,575 82
Opérations en métaux précieux . . . . .	110,358,856 95	54,841 33	136,728,855 86	74,618 16
Dépôts volontaires . . . . .	44,984,586 90	12,863 50	89,407,800 »	33,494 10
Recouvrement sur effets en souffrance. . . . .	»	26,069 61	» -	8,312 26
Opérations de la caisse d'épargne. . . . .	137,945,512 23	»	258,954,622 45	»
Bénéfices divers de la succursale d'Anvers. . . . .	»	2,939 42	»	12,362 63
	4,777,957,933 95	5,995,333 30	5,031,817,891 19	7,046,729 48

(1) Il y a lieu de remarquer que le réescompte n'est pas déduit. — Cette déduction figure au débit du compte des profits et pertes.

## ANNEXE F.

## BANQUE NATIONALE.

*Extrait des situations publiées mensuellement, en 1870, en exécution de l'art. 22 de la loi du 5 mai 1850.*

MOIS.	ENCAISSE	PORTEFEUILLE.	CIRCULATION.	COMPTES	AVANCES
	MÉTALLIQUE. — Espèces et lingots.			COURANTS.	SUR FONDS PUBLICS.
Janvier. .	95,728,085 27	218,428,883 12	200,843,480	95,626,848 43	2,638,224 »
Février. .	97,219,864 49	209,815,217 24	190,028,920	98,406,407 45	2,702,074 »
Mars. . .	91,206,643 77	213,514,635 54	192,852,830	95,180,164 70	2,739,674 »
Avril. . .	91,762,922 34	221,223,145 80	196,071,170	99,914,992 96	2,851,194 »
Mai. . . .	93,318,399 95	224,989,029 80	192,300,180	109,244,934 49	3,028,984 »
Juin. . . .	95,652,593 23	233,299,637 87	200,299,090	111,472,142 39	2,908,824 »
Juillet. .	98,407,626 58	230,459,077 67	191,815,280	119,417,311 48	3,382,516 »
Août. . . .	94,615,088 01	193,116,176 82	167,178,390	101,755,369 92	3,366,286 »
Septembre	100,745,509 78	172,072,141 86	164,182,010	89,343,750 02	3,516,706 »
Octobre. .	112,961,097 57	167,689,670 54	175,692,550	85,340,104 68	3,701,774 »
Novembre.	102,755,067 94	182,427,689 73	185,698,770	79,605,127 14	4,009,594 »
Décembre.	95,614,523 37	209,570,281 88	202,528,820	81,319,920 78	3,813,350 »

## ANNEXE G.

## BANQUE NATIONALE.

*Tableau comparatif de la répartition de l'ensemble des escomptes pendant les années 1866, 1867, 1868, 1869 et 1870.*

ANNÉES.	SUR LA BELGIQUE.		SUR L'ÉTRANGER.		TOTAL DES ESCOMPTES.	
	EFFETS.	MONTANT.	EFFETS.	MONTANT.	EFFETS.	MONTANT.
1866	831,994	907,915,319 96	2,053	33,007,969 44	854,047	940,923,289 40
1867	880,276	933,849,653 76	4,773	49,578,753 18	885,049	983,428,406 94
1868	908,325	951,389,387 65	20,091	213,485,509 43	928,416	1,164,872,897 08
1869	964,451	1,036,112,558 62	21,350	262,951,851 58	985,801	1,299,044,410 20
1870	1,052,792	1,205,126,285 98	11,489	131,860,668 35	1,064,281	1,336,986,954 31





## Relevé comparatif de l'ensemble des escomptes d'effets de

DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	ANNÉES.	NOMBRE	MONTANT	PRODUITS.
		D'EFFETS escomptés.	des EFFETS ESCOMPTÉS.	
Succursale d'Anvers. . . . .	1867	26,018	153,866,604 52	484,627 72
	1868	30,847	154,850,282 53	464,479 93
	1869	35,204	172,617,011 16	596,617 31
	1870	45,674	220,007,741 23	1,053,557 97
Comptoir d'Alost. . . . .	1867	13,187	9,999,803 90	56,270 84
	1868	15,539	10,565,927 99	56,269 14
	1869	15,533	10,634,188 03	33,082 86
	1870	15,802	9,719,141 64	41,340 08
" d'Arlon . . . . .	1867	2,215	16,950,833 22	104,187 58
	1868	2,425	17,690,279 15	92,040 10
	1869	1,646	13,814,011 03	79,530 26
	1870	1,473	13,880,937 20	81,148 86
" d'Audenarde . . . . .	1867	8,591	7,768,113 09	41,109 36
	1868	14,037	11,205,660 33	53,094 73
	1869	16,596	14,640,112 39	71,133 39
	1870	8,039	7,417,428 48	44,281 07
" de Bruges . . . . .	1867	9,326	21,897,483 01	81,860 39
	1868	9,250	22,373,937 03	38,733 25
	1869	12,307	30,643,492 »	87,298 39
	1870	14,339	53,723,441 56	134,393 91
" de Charleroi . . . . .	1867	102,191	61,891,843 50	192,327 30
	1868	64,703	44,433,661 32	109,948 40
	1869	70,370	43,770,671 29	121,820 61
	1870	72,463	46,820,144 94	174,303 17
" de Courtrai . . . . .	1867	4,228	11,616,143 63	29,230 44
	1868	6,588	21,603,557 49	31,334 »
	1869	7,338	27,844,088 02	73,806 23
	1870	8,100	33,373,683 39	122,089 14
" de Dinant . . . . .	1867	6,257	3,691,133 41	23,032 68
	1868	6,218	6,214,388 80	24,099 04
	1869	7,912	7,399,383 54	29,028 50
	1870	8,406	8,726,031 43	43,217 76
" de Gand. . . . .	1867	60,362	77,029,031 32	268,536 47
	1868	52,734	67,691,483 04	209,340 89
	1869	53,433	76,606,998 03	246,348 49
	1870	63,861	80,313,341 07	367,998 67
" de Grammont . . . . .	1867	53,169	17,343,308 76	93,314 43
	1868	55,986	17,230,634 63	78,127 37
	1869	28,163	15,777,783 66	38,313 42
	1870	29,882	13,288,223 96	72,313 39
" de Hasselt. . . . .	1867	2,000	2,037,092 44	8,174 84
	1868	1,715	1,870,003 37	6,346 46
	1869	933	863,960 44	2,332 33
	1870	1,301	1,431,127 36	6,378 27
" de Huy . . . . .	1867	23,793	23,789,477 13	113,613 71
	1868	23,347	23,899,700 64	90,012 97
	1869	27,460	29,962,173 63	93,820 40
	1870	28,783	34,190,474 21	149,321 80
" de La Louvière . . . . .	1867	33,613	32,182,436 01	149,803 46
	1868	40,163	37,343,030 36	144,714 30
	1869	43,492	42,190,087 31	136,014 20
	1870	36,886	61,746,384 33	324,333 34
" de Liège . . . . .	1867	39,282	62,317,947 37	212,036 62
	1868	69,639	66,913,133 92	200,661 21
	1869	69,094	68,223,968 78	190,290 34
	1870	70,382	71,848,099 33	277,820 36
" de Louvain. . . . .	1867	9,336	8,107,031 77	21,627 07
	1868	11,727	9,338,616 91	23,360 78
	1869	11,843	8,630,088 49	22,432 49
	1870	12,337	10,049,389 37	36,303 46



# NATIONALE.

commerce des comptoirs, en 1867, 1868, 1869 et 1870.

DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	ANNÉES.	NOMBRE D'EFFETS escomptés.	MONTANT des EFFETS ESCOMPTÉS.	PRODUITS.
Comptoir de Malines . . . . .	1867	7,143	11,419,899 64	56,854 24
	1868	6,913	10,802,802 91	46,251 21
	1869	8,189	11,430,917 07	47,554 25
	1870	7,002	12,380,127 84	68,006 05
" de Marche . . . . .	1867	697	1,531,245 64	7,585 71
	1868	756	1,350,614 78	6,967 19
	1869	720	1,375,043 55	7,169 36
	1870	644	1,415,748 97	8,429 40
" de Mons . . . . .	1867	51,425	43,067,376 44	181,652 87
	1868	54,959	47,420,665 86	174,360 54
	1869	57,287	51,974,107 94	189,440 64
	1870	52,853	50,677,777 74	257,152 47
" de Namur . . . . .	1867	15,860	16,848,912 29	65,494 87
	1868	12,226	11,657,588 40	55,954 27
	1869	14,720	15,891,768 24	40,016 52
	1870	14,044	15,996,165 19	64,510 89
" de Neufchâteau . . . . .	1867	2,464	4,540,840 40	24,956 44
	1868	2,865	6,579,229 75	29,504 26
	1869	2,547	5,995,697 57	27,679 54
	1870	2,294	5,568,517 55	55,505 08
" de Nivelles . . . . .	1867	26,495	19,650,961 95	85,152 52
	1868	33,139	21,995,154 17	84,605 28
	1869	56,548	25,247,488 55	89,655 74
	1870	51,574	19,760,802 51	91,784 56
" de Philippeville . . . . .	1867	29,921	12,625,545 17	62,125 77
	1868	35,280	15,758,431 51	68,290 10
	1869	27,145	12,994,455 10	52,928 58
	1870	29,571	15,795,065 61	69,659 22
" de Renaix . . . . .	1867	25,519	14,218,172 06	69,657 45
	1868	55,738	17,224,114 99	72,508 95
	1869	59,675	19,476,922 19	82,875 55
	1870	57,582	18,074,479 40	101,065 59
" de Saint-Nicolas . . . . .	1867	17,086	19,916,379 18	94,576 52
	1868	21,215	20,772,742 80	75,927 45
	1869	20,719	25,945,557 14	82,025 97
	1870	19,717	25,015,856 86	119,262 51
" de Termonde . . . . .	1867	5,058	5,595,756 80	11,805 65
	1868	5,542	5,900,592 38	11,752 18
	1869	5,408	4,044,479 59	12,649 72
	1870	4,102	4,815,765 "	19,595 41
" de Tirlemont . . . . .	1867	2,481	5,420,121 50	14,514 59
	1868	1,970	2,247,755 61	5,001 97
	1869	2,104	2,553,751 37	4,884 52
	1870	3,916	5,597,900 57	12,894 75
" de Tournay . . . . .	1867	8,678	9,076,606 79	51,950 85
	1868	7,885	7,616,277 45	19,412 58
	1869	10,100	9,455,576 12	22,766 97
	1870	10,385	11,025,055 50	42,880 26
" de Turnhout . . . . .	1867	5,570	5,275,419 18	14,265 85
	1868	4,105	5,117,177 95	12,017 54
	1869	2,557	2,285,842 87	8,152 05
	1870	3,559	2,815,225 25	15,520 58
" de Verviers . . . . .	1867	26,752	48,905,251 85	205,551 59
	1868	28,018	51,442,285 55	182,087 08
	1869	26,772	46,577,286 25	159,601 58
	1870	28,987	51,786,895 47	248,254 95
" de Wavre . . . . .	1867	8,586	6,158,808 25	27,678 01
	1868	15,575	9,144,421 46	56,655 76
	1869	14,952	9,870,150 58	44,758 90
	1870	15,854	10,787,285 55	64,498 88
" d'Ypres . . . . .	1867	2,149	5,968,558 77	29,702 21
	1868	2,794	7,987,741 47	54,278 85
	1869	3,625	9,576,445 06	40,516 59
	1870	6,859	15,599,682 20	88,719 94
RÉCAPITULATION . . . . .	1867	607,512	718,507,949 69	2,840,875 65
	1868	627,756	754,627,719 49	2,554,327 58
	1869	654,572	814,496,670 57	2,781,094 40
	1870	680,595	909,642,178 75	4,216,905 09

ANNEKE K.

**BANQUE NATIONALE.**

*Tableau comparatif des opérations mensuelles d'escompte d'effets sur la Belgique en 1869 et 1870.*

MOIS.	1869.		1870.	
	NOMBRE D'EFFETS.	MONTANT.	NOMBRE D'EFFETS.	MONTANT.
Janvier . . . . .	67,148	73,274,153 46	70,982	77,676,683 21
Février . . . . .	71,202	76,626,368 68	75,846	82,701,945 78
Mars . . . . .	77,767	78,871,193 50	76,253	88,205,606 99
Avril . . . . .	76,632	85,649,332 35	84,837	98,486,048 72
Mai . . . . .	77,977	84,549,135 03	88,317	99,759,512 14
Juin . . . . .	86,096	82,665,657 02	92,359	110,291,065 35
Juillet . . . . .	75,094	80,139,803 02	116,766	138,531,520 49
Août . . . . .	75,254	75,073,926 13	91,557	86,188,152 47
Septembre . . . . .	82,823	92,090,889 "	77,911	82,524,110 82
Octobre . . . . .	86,476	96,939,088 67	89,643	100,584,868 11
Novembre . . . . .	83,864	91,371,554 71	83,981	107,629,883 23
Décembre . . . . .	104,118	118,861,447 25	104,370	132,546,888 65
Totaux . . . . .	964,451	1,036,112,558 62	1,052,792	1,205,126,285 98

ANNEXE L.

**BANQUE NATIONALE.**

*Échéances, par décades, du portefeuille, à la date du 31 décembre 1870.*

Janvier . . . . .	}	1 <sup>re</sup> décade . . fr. 19,912,213 65	}	86,979,789 »
		2 <sup>e</sup> — . . . . 32,192,085 97		
		3 <sup>e</sup> — . . . . 34,875,489 40		
Février . . . . .	}	1 <sup>re</sup> décade . . fr. 21,983,597 62	}	72,633,784 53
		2 <sup>e</sup> — . . . . 30,838,136 37		
		3 <sup>e</sup> — . . . . 19,812,050 34		
Mars . . . . .	}	1 <sup>re</sup> décade . . fr. 14,817,241 69	}	34,472,874 71
		2 <sup>e</sup> — . . . . 11,396,082 06		
		3 <sup>e</sup> — . . . . 8,259,550 96		
Avril . . . . .		1 <sup>re</sup> décade . . . . 2,147,430 »		2,147,430 »
Montant du portefeuille au 31 décembre 1870 . . . . . fr.				196,233,878 04

ANNEXE M.

**BANQUE NATIONALE.**

**SUCCURSALE D'ANVERS.**

*Résumé comparatif du montant brut des bénéfices de six années.*

DÉSIGNATION des COMPTES.	1865	1866	1867	1868	1869	1870
Escompte . . . . .	869,312 47	756,529 52	484,627 72	464,479 95	596,617 81	1,033,557 97
Avances sur fonds publics.	26,976 23	19,429 53	18,284 52	13,256 09	13,501 61	12,974 67
Dépôts volontaires . . .	2,873 28	2,700 75	2,129 »	3,064 89	2,686 90	4,185 90
Dépôts de matières d'or et d'argent. . . . .	665 50	47 75	»	»	»	2,110 37
Divers bénéfices, d'après le compte de profits et pertes . . . . .	5,925 49	4,507 38	21,888 75	6,119 06	3,315 75	6,482 76
<b>TOTAUX. . .</b>	<b>903,752 97</b>	<b>763,214 73</b>	<b>526,920 99</b>	<b>486,919 99</b>	<b>616,122 07</b>	<b>1,059,311 67</b>

## ANNEXE N.

## BANQUE NATIONALE.

Billets de banque envoyés aux Agences en 1870.			Billets de banque retirés des Agences en 1870.		
AGENCES.	BILLETS de 1,000 et 500 fr.	BILLETS de 100, 50 et 20 fr.	AGENCES.	BILLETS de 1,000 et 500 fr.	BILLETS de 100, 50 et 20 fr.
Anvers . . .	4,500,000	700,000	Anvers . . .	2,700,000	4,200,000
Malines . . .	1,550,000	600,000	Malines . . .	1,450,000	1,200,000
Turnhout . . .	»	»	Turnhout . . .	2,650,000	1,000,000
Louvain . . .	»	»	Louvain . . .	8,500,000	1,000,000
Tirlemont . . .	100,000	»	Tirlemont . . .	1,900,000	1,050,000
Nivelles . . .	2,300,000	500,000	Nivelles . . .	»	100,000
Wavre . . .	500,000	50,000	Wavre . . .	200,000	»
Bruges . . .	8,700,000	1,000,000	Bruges . . .	1,150,000	1,100,000
Ostende . . .	50,000	500,000	Ostende . . .	8,300,000	100,000
Courtrai . . .	2,800,000	4,020,000	Courtrai . . .	7,700,000	100,000
Roulers . . .	»	»	Roulers . . .	6,950,000	1,850,000
Furnes . . .	»	»	Furnes . . .	3,550,000	800,000
Ypres . . .	500,000	»	Ypres . . .	800,000	900,000
Gand . . .	7,750,000	710,000	Gand . . .	6,400,000	3,950,000
Audenarde . . .	1,750,000	50,000	Audenarde . . .	200,000	50,000
Grammont . . .	1,050,000	400,000	Grammont . . .	»	100,000
Renaix . . .	450,000	100,000	Renaix . . .	900,000	100,000
Termonde . . .	750,000	100,000	Termonde . . .	850,000	250,000
Alost . . .	850,000	150,000	Alost . . .	1,750,000	500,000
Saint-Nicolas . . .	3,100,000	200,000	Saint-Nicolas . . .	5,550,000	600,000
Mons . . .	5,050,000	1,200,000	Mons . . .	1,900,000	600,000
Charleroi . . .	700,000	5,680,000	Charleroi . . .	5,300,000	»
La Louvière . . .	15,800,000	1,200,000	La Louvière . . .	»	»
Tournay . . .	400,000	750,000	Tournay . . .	4,400,000	300,000
Liège . . .	8,550,000	2,350,000	Liège . . .	2,300,000	»
Huy . . .	3,650,000	950,000	Huy . . .	1,000,000	»
Verviers . . .	5,150,000	920,000	Verviers . . .	1,500,000	»
Hasselt . . .	»	450,000	Hasselt . . .	2,700,000	450,000
Tongres . . .	»	»	Tongres . . .	2,400,000	750,000
Arlon . . .	200,000	»	Arlon . . .	1,650,000	600,000
Marche . . .	»	»	Marche . . .	2,550,000	450,000
Neufchâteau . . .	650,000	550,000	Neufchâteau . . .	350,000	100,000
Namur . . .	2,400,000	600,000	Namur . . .	1,900,000	550,000
Dinant . . .	100,000	100,000	Dinant . . .	1,850,000	100,000
Philippeville . . .	1,850,000	»	Philippeville . . .	400,000	100,000
<b>TOTAL. . Fr.</b>	<b>81,200,000</b>	<b>25,390,000</b>	<b>TOTAL. . Fr.</b>	<b>88,500,000</b>	<b>22,750,000</b>

L'ensemble des envois et retraits de billets comporte une somme de fr. 215,640,000.

Ce mouvement résulte des fluctuations qui se produisent pendant l'année dans la situation des encaisses.

## BANQUE NATIONALE.

MOUVEMENT des Espèces et des Billets au porteur dans les caisses des agents de la Banque Nationale, pendant l'année 1870.

AGENTS.	RECETTES.			PAIEMENTS.			BILLETS présentés A L'ÉCHANGE.	SOMMES VERSÉES pour obtenir DES BILLETS.
	EN ESPÈCES.	EN BILLETS.	TOTAL.	EN ESPÈCES.	EN BILLETS.	TOTAL.		
Anvers . . .	28,415,000	226,491,000	254,906,000	45,091,000	228,065,000	273,154,000	14,475,000	646,000
Malines . . .	4,172,000	16,986,000	21,158,000	2,782,000	17,859,000	20,621,000	4,152,000	2,151,000
Turnhout . . .	5,644,000	5,527,000	6,971,000	3,059,000	5,246,000	6,285,000	955,000	53,000
Louvain . . .	15,963,000	19,678,000	55,643,000	9,462,000	12,029,000	21,491,000	3,260,000	1,145,000
Tirlemont . . .	3,605,000	8,579,000	11,984,000	2,091,000	6,414,000	8,505,000	1,563,000	217,000
Nivelles . . .	1,142,000	22,952,000	21,071,000	790,000	25,864,000	24,654,000	754,000	178,000
Wavre . . .	2,597,000	9,961,000	12,561,000	1,204,000	10,514,000	11,518,000	318,000	148,000
Bruges . . .	12,107,000	12,247,000	24,354,000	12,776,000	16,111,000	28,887,000	6,127,000	187,600
Ostende . . .	5,509,000	5,478,000	8,987,000	2,005,000	6,878,000	8,885,000	1,997,000	65,000
Courtrai . . .	15,986,000	45,074,000	59,060,000	10,142,000	49,025,000	59,167,000	10,664,000	4,571,000
Roulers . . .	4,179,000	7,815,000	11,992,000	527,000	275,000	602,000	1,553,000	547,000
Furnes . . .	2,444,000	2,116,000	4,560,000	1,753,000	728,000	2,481,000	3,148,000	442,000
Ypres . . .	8,641,000	14,785,000	25,424,000	5,365,000	16,095,000	19,458,000	4,667,000	1,553,000
Gand . . .	12,237,000	125,582,000	155,619,000	14,055,000	121,479,000	135,534,000	9,998,000	2,208,000
Audenarde . . .	2,443,000	8,324,000	10,767,000	2,095,000	9,055,000	11,148,000	1,692,000	972,000
Grammont . . .	2,553,000	15,710,000	16,043,000	2,517,000	15,462,000	15,779,000	944,000	122,000
Renaix . . .	5,255,000	9,941,000	15,194,000	2,529,000	10,025,000	12,554,000	302,000	164,000
Termonde . . .	2,251,000	3,074,000	5,328,000	2,422,000	5,206,000	5,628,000	5,502,000	2,378,000
Alost . . .	8,448,000	7,659,000	16,087,000	6,362,000	9,682,000	16,044,000	3,072,000	956,000
Saint-Nicolas . . .	19,169,000	56,469,000	55,658,000	19,972,000	34,643,000	54,615,000	4,622,000	1,507,000
Mons . . .	55,494,000	55,677,000	69,171,000	27,201,000	51,615,000	78,816,000	20,831,000	5,381,000
Charleroi . . .	52,893,000	75,216,000	106,111,000	28,086,000	77,625,000	105,711,000	29,509,000	5,276,000
La Louvière . . .	6,082,000	58,792,000	44,874,000	12,665,000	57,404,000	70,069,000	5,935,000	1,529,000
Tournay . . .	6,736,000	21,841,000	28,577,000	4,797,000	20,149,000	24,946,000	3,188,000	761,000
Liège . . .	48,454,000	144,814,000	193,248,000	19,446,000	170,164,000	189,610,000	26,245,000	4,059,000
Huy . . .	6,194,000	50,705,000	56,899,000	4,987,000	34,245,000	59,232,000	2,790,000	1,451,000
Verviers . . .	6,957,000	61,222,000	68,159,000	5,397,000	70,649,000	76,046,000	6,853,600	1,013,000
Hasselt . . .	4,057,000	6,453,000	10,490,000	1,801,000	5,225,000	7,024,000	1,221,000	598,000
Tongres . . .	3,099,000	2,692,000	5,791,000	2,532,000	3,309,000	5,841,000	1,539,000	589,000
Arlon . . .	2,537,000	19,671,000	22,208,000	847,000	18,952,000	19,799,000	2,787,000	652,000
Marche . . .	2,925,000	5,080,000	8,005,000	2,745,000	5,590,000	8,135,000	119,000	45,000
Neufchâteau . . .	5,565,000	2,714,000	8,279,000	4,770,000	5,901,000	8,671,000	411,000	356,000
Namur . . .	15,058,000	20,885,000	55,941,000	10,042,000	25,758,000	55,780,000	4,497,000	1,349,000
Dinant . . .	4,488,000	10,712,000	15,200,000	5,216,000	10,522,000	15,558,000	510,000	29,000
Philippeville . . .	688,000	2,615,000	3,301,000	406,000	3,946,000	4,532,000	255,000	82,000
<b>TOTAL . . .</b>	<b>551,712,000</b>	<b>1,074,892,000</b>	<b>1,406,604,000</b>	<b>275,515,000</b>	<b>1,149,065,000</b>	<b>1,422,578,000</b>	<b>183,969,000</b>	<b>40,918,000</b>

Billets échangés à Bruxelles . . . . . 50,193,000

TOTAL GÉNÉRAL DES ÉCHANGES . . . . . 254,162,000

## ANNEXE P.

## BANQUE NATIONALE.

Montant des effets escomptés sur la Belgique, pendant les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> décades de juillet,  
1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> décades d'août des années 1868, 1869, 1870.

	A BRUXELLES.		A ANVERS.		DANS LES COMPTOIRS.		TOTAL.	
	EFFETS.	CAPITAUX.	EFFETS.	CAPITAUX.	EFFETS.	CAPITAUX.	EFFETS.	CAPITAUX.
<b>En 1868.</b>								
Juillet, 1 <sup>re</sup> décade.	6,554	5,391,049 98	660	4,018,838 34	12,065	12,588,917 36	19,279	21,998,805 68
— 2 <sup>e</sup> —	8,182	5,519,437 08	679	4,394,871 57	14,522	14,634,620 35	23,383	24,548,929 »
— 3 <sup>e</sup> —	11,314	9,124,596 50	1,300	7,245,761 37	16,667	15,452,264 25	29,281	31,822,622 12
Août, 1 <sup>re</sup> —	7,490	6,034,140 93	732	4,391,249 05	16,364	16,288,874 14	24,586	26,714,264 12
— 2 <sup>e</sup> —	6,888	4,774,366 55	1,058	5,066,217 79	16,083	18,675,624 07	24,029	28,516,208 41
	40,428	30,813,591 04	4,429	25,116,938 12	75,701	77,640,300 17	120,558	133,600,829 33
<b>En 1869.</b>								
Juillet, 1 <sup>re</sup> décade.	5,791	4,698,298 86	640	3,032,603 03	12,594	13,154,967 04	19,025	20,883,868 93
— 2 <sup>e</sup> —	8,222	5,908,026 30	811	4,053,923 44	15,801	16,195,177 70	24,834	26,157,127 41
— 3 <sup>e</sup> —	12,634	10,169,078 79	1,153	5,408,580 54	17,448	17,519,147 32	31,235	33,096,806 65
Août, 1 <sup>re</sup> —	5,044	2,791,606 11	464	2,399,121 64	17,107	17,072,834 14	22,615	22,263,561 89
— 2 <sup>e</sup> —	8,288	4,489,928 40	738	3,909,533 37	16,020	17,236,815 91	25,046	25,636,277 71
	39,979	28,056,938 46	3,806	18,803,762 02	78,970	81,178,942 14	122,755	128,039,642 62
<b>En 1870.</b>								
Juillet, 1 <sup>re</sup> décade.	9,322	8,639,170 70	735	4,142,197 71	12,806	13,725,390 12	22,863	26,506,758 53
— 2 <sup>e</sup> —	21,960	22,425,284 54	2,076	12,687,118 41	23,118	27,534,445 64	47,154	62,646,848 59
— 3 <sup>e</sup> —	23,023	18,818,865 77	1,919	8,854,173 85	21,807	21,705,053 75	46,749	49,377,913 37
Août, 1 <sup>re</sup> —	14,948	8,723,598 68	869	3,966,123 10	19,769	18,676,616 39	35,586	31,366,338 26
— 2 <sup>e</sup> —	9,645	7,562,981 99	1,179	4,196,437 21	13,587	13,562,386 11	24,411	25,321,805 31
	78,898	66,169,721 68	6,778	33,816,059 37	91,087	95,203,892 01	176,763	195,219,664 06

Relevé des billets au porteur échangés dans les agences de la Banque

AGENCES.	1 <sup>er</sup> JUILLET.	2 JUILLET.	4 JUILLET.	5 JUILLET.	6 JUILLET.	TOTAL du 1 <sup>er</sup> au 6 juillet.	7 JUILLET.	8 JUILLET.	9 JUILLET.	11 JUILLET.	12 JUILLET.	13 JUILLET.	14 JUILLET.	TOTAL du 7 au 14 juillet.	15 JUILLET.	16 JUILLET.	18 JUILLET.	19 JUILLET.	TOTAL du 15 au 19 juillet.
Anvers . . . . .	17,000	10,000	8,000	10,000	21,000	99,000	11,000	7,000	21,000	10,000	11,000	16,000	14,000	120,000	25,000	57,000	668,000	1,012,000	1,760,000
Malines . . . . .	8,000	37,000	2,000	8,000	10,000	65,000	5,000	10,000	25,000	11,000	31,000	8,000	7,000	95,000	10,000	25,000	53,000	18,000	106,000
Turnhout . . . . .	"	6,000	"	1,000	4,000	11,000	"	"	7,000	1,000	"	"	2,000	10,000	"	4,000	52,000	19,000	75,000
Louvain . . . . .	26,000	16,000	51,000	27,000	9,000	129,000	11,000	13,000	14,000	13,000	9,000	1,200	6,000	78,000	4,000	"	17,000	20,000	41,000
Tieltmont . . . . .	5,000	4,000	8,000	"	7,000	24,000	4,000	4,000	6,000	2,000	3,000	"	6,000	18,000	4,000	"	4,000	25,000	33,000
Nivelles . . . . .	5,000	6,000	"	"	"	11,000	4,000	3,000	7,000	1,000	"	"	"	12,000	"	1,000	9,000	15,000	25,000
Wavre . . . . .	"	8,000	"	"	"	8,000	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Bruges . . . . .	15,000	29,000	13,000	5,000	7,000	69,000	8,000	12,000	23,000	12,000	21,000	23,000	9,000	114,000	7,000	"	27,000	42,000	78,000
Ostende . . . . .	3,000	5,000	2,000	5,000	3,000	18,000	3,000	6,000	6,000	2,000	5,000	3,000	5,000	30,000	3,000	"	"	5,000	8,000
Courtrai . . . . .	12,000	15,000	26,000	15,000	12,000	80,000	8,000	17,000	15,000	82,000	12,000	13,000	8,000	153,000	15,000	15,000	15,000	50,000	95,000
Roulers . . . . .	3,000	3,000	2,000	7,000	2,000	17,000	2,000	1,000	4,000	6,000	"	1,000	3,000	17,000	"	"	2,000	2,000	4,000
Furnes . . . . .	"	16,000	1,000	1,000	18,000	36,000	"	"	4,000	1,000	27,000	"	"	32,000	"	28,000	11,000	4,000	43,000
Ypres . . . . .	5,000	31,000	7,000	7,000	8,000	64,000	27,000	12,000	24,000	8,000	6,000	"	6,000	83,000	10,000	30,000	22,000	23,000	85,000
Gand . . . . .	27,000	31,000	15,000	18,000	11,000	102,000	"	37,000	23,000	9,000	6,000	12,000	19,000	106,000	22,000	7,000	11,000	1,000	41,000
Audenarde . . . . .	"	3,000	2,000	1,000	"	6,000	2,000	"	"	"	"	4,000	"	6,000	9,000	1,000	4,000	10,000	24,000
Grammont . . . . .	3,000	4,000	3,000	2,000	2,000	14,000	"	2,000	2,000	2,000	2,000	3,000	"	11,000	3,000	"	2,000	2,000	7,000
Renaix . . . . .	"	4,000	"	3,000	3,000	10,000	3,000	"	5,000	"	1,000	3,000	2,000	14,000	"	"	1,000	4,000	5,000
Termondo . . . . .	14,000	13,000	18,000	5,000	12,000	62,000	14,000	19,000	17,000	15,000	8,000	10,000	12,000	92,000	18,000	"	94,000	55,000	167,000
Alost . . . . .	13,000	15,000	2,000	2,000	2,000	31,000	"	"	21,000	7,000	2,000	2,000	7,000	39,000	5,000	3,000	6,000	16,000	30,000
Saint-Nicolas . . . . .	10,000	5,000	6,000	1,000	3,000	28,000	17,000	4,000	2,000	2,000	3,000	5,000	15,000	48,000	6,000	6,000	112,000	60,000	184,000
Mons . . . . .	321,000	17,000	12,000	15,000	14,000	379,000	24,000	301,000	16,000	15,000	17,000	21,000	17,000	414,000	284,000	1,000	2,000	19,000	306,000
Charleroi . . . . .	31,000	36,000	64,000	35,000	14,000	180,000	32,000	007,000	391,000	195,000	11,000	3,000	2,000	1,344,000	5,000	"	3,000	3,000	11,000
La Louvière . . . . .	1,000	28,000	16,000	7,000	1,000	53,000	3,000	16,000	38,000	29,000	13,000	58,000	3,000	160,000	"	"	"	5,000	5,000
Tournay . . . . .	9,000	6,000	4,000	4,000	8,000	31,000	4,000	15,000	21,000	3,000	3,000	31,000	5,000	82,000	12,000	3,000	8,000	10,000	33,000
Liège . . . . .	267,000	100,000	221,000	89,000	26,000	703,000	26,000	129,000	128,000	7,000	12,000	88,000	28,000	148,000	116,000	9,000	248,000	150,000	523,000
Huy . . . . .	3,000	11,000	2,000	9,000	5,000	60,000	9,000	4,000	36,000	8,000	2,000	"	0,000	65,000	7,000	9,000	22,000	15,000	53,000
Verviers . . . . .	53,000	62,000	8,000	8,000	16,000	117,000	5,000	36,000	85,000	12,000	10,000	12,000	58,000	218,000	50,000	6,000	31,000	100,000	187,000
Hasselt . . . . .	2,000	"	1,000	1,000	6,000	10,000	2,000	1,000	1,000	2,000	3,000	"	"	9,000	"	5,000	22,000	28,000	55,000
Tongres . . . . .	4,000	2,000	"	2,000	"	8,000	2,000	5,000	1,000	"	1,000	"	1,000	10,000	1,000	4,000	67,000	10,000	82,000
Arlon . . . . .	"	"	9,000	2,000	19,000	30,000	5,000	3,000	22,000	"	22,000	2,000	3,000	57,000	3,000	11,000	22,000	32,000	68,000
Marche . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6,000	6,000
Neufchâteau . . . . .	"	"	"	4,000	"	4,000	"	"	1,000	"	2,000	3,000	"	6,000	"	"	1,000	"	1,000
Namur . . . . .	5,000	10,000	3,000	8,000	9,000	35,000	5,000	9,000	11,000	8,000	2,000	6,000	17,000	58,000	15,000	5,000	22,000	26,000	68,000
Dinant . . . . .	"	"	"	1,000	"	1,000	3,000	3,000	"	"	"	"	"	6,000	4,000	"	"	"	4,000
Philippeville . . . . .	1,000	"	"	"	"	1,000	"	"	"	"	"	1,000	2,000	3,000	"	"	"	"	"
	863,000	536,000	506,000	306,000	255,000	2,526,000	227,000	1,576,000	980,000	463,000	218,000	370,000	261,000	4,125,000	638,000	230,000	1,558,000	1,787,000	4,213,000
Bruxelles . . . . .	85,000	263,000	63,000	17,000	37,000	495,000	37,000	93,000	121,000	107,000	47,000	28,000	38,000	474,000	120,000	819,000	1,081,000	1,200,000	3,229,000
	948,000	859,000	569,000	353,000	292,000	3,021,000	264,000	1,669,000	1,101,000	570,000	265,000	398,000	299,000	4,599,000	764,000	1,049,000	2,642,000	2,987,000	7,442,000



**NATIONALE.**

*Nationale pendant la période du 1<sup>er</sup> juillet au 20 septembre 1870.*

20 JUILLET.	21 JUILLET.	22 JUILLET.	23 JUILLET.	25 JUILLET.	26 JUILLET.	27 JUILLET.	28 JUILLET.	29 JUILLET.	30 JUILLET.	TOTAL du 20 au 30 juillet.	1 <sup>er</sup> AOUT.	2 AOUT.	3 AOUT.	4 AOUT.	5 AOUT.	6 AOUT.	8 AOUT.	9 AOUT.	10 AOUT.	TOTAL du 1 <sup>er</sup> au 10 août.	
1,370,000	1,180,000	1,086,000	420,000	276,000	417,000	96,000	454,000	114,000	102,000	1,815,000	405,000	69,000	165,000	56,000	69,000	150,000	456,000	75,000	36,000	851,000	
22,000	100,000	120,000	180,000	20,000	30,000	71,000	10,000	78,000	23,000	664,000	11,000	15,000	31,000	16,000	15,000	58,000	20,000	12,000	4,000	202,000	
26,000	"	60,000	50,000	40,000	25,000	18,000	16,000	4,000	20,000	258,000	5,000	15,000	6,000	4,000	5,000	11,000	21,000	8,000	6,000	84,000	
2,000	15,000	64,000	66,000	119,000	54,000	21,000	55,000	58,000	42,000	487,000	41,000	57,000	23,000	29,000	31,000	43,000	26,000	18,000	14,000	242,000	
20,000	26,000	25,000	26,000	22,000	27,000	4,000	26,000	18,000	5,000	199,000	9,000	16,000	6,000	8,000	9,000	5,000	8,000	43,000	6,000	80,000	
13,000	61,000	24,000	39,000	43,000	4,000	8,000	5,000	3,000	12,000	179,000	7,000	1,000	8,000	5,000	8,000	42,000	6,000	4,000	3,000	54,000	
"	1,000	4,000	3,000	9,000	6,000	2,000	5,000	"	7,000	34,000	"	6,000	2,000	"	"	2,000	"	9,000	5,000	24,000	
71,000	172,000	96,000	154,000	59,000	66,000	38,000	24,000	56,000	161,000	900,000	26,000	13,000	9,000	18,000	43,000	88,000	29,000	43,000	47,000	287,000	
42,000	43,000	7,000	60,000	44,000	22,000	8,000	32,000	8,000	9,000	215,000	11,000	9,000	12,000	14,000	8,000	6,000	41,000	22,000	4,000	97,000	
33,000	83,000	170,000	60,000	100,000	25,000	20,000	48,000	27,000	31,000	569,000	113,000	8,000	12,000	8,000	5,000	18,000	52,000	12,000	8,000	236,000	
5,000	4,000	1,000	1,000	18,000	31,000	4,000	3,000	4,000	21,000	89,000	2,000	6,000	12,000	5,000	2,000	6,000	9,000	43,000	2,000	57,000	
16,000	20,000	66,000	38,000	13,000	2,000	10,000	2,000	21,000	20,000	257,000	45,000	8,000	29,000	31,000	42,000	6,000	40,000	1,000	32,000	144,000	
20,000	28,000	26,000	21,000	62,000	82,000	10,000	5,000	6,000	43,000	303,000	7,000	3,000	6,000	7,000	11,000	39,000	4,000	11,000	6,000	91,000	
98,000	468,000	721,000	487,000	211,000	167,000	237,000	479,000	187,000	411,000	2,866,000	167,000	58,000	81,000	74,000	122,000	63,000	89,000	57,000	58,000	769,000	
27,000	61,000	44,000	24,000	9,000	41,000	7,000	47,000	2,000	6,600	208,000	5,000	9,000	6,000	7,000	4,000	4,000	4,000	6,000	1,000	43,000	
4,000	6,000	8,000	9,000	6,000	9,000	3,000	10,000	15,000	6,000	76,000	21,000	3,000	7,000	6,000	44,000	3,000	5,000	4,000	4,000	64,000	
8,000	3,000	0,000	3,000	1,000	7,000	12,000	4,000	"	"	47,000	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2,000	2,000
"	108,000	"	33,000	25,000	4,000	6,000	2,000	401,000	26,000	302,000	27,000	10,000	12,000	6,000	10,000	15,000	41,000	9,000	9,000	409,000	
38,000	50,000	49,000	87,000	29,000	14,000	41,000	21,000	21,000	33,000	353,000	50,000	"	46,000	43,000	19,000	48,000	39,000	6,000	19,000	480,000	
74,000	210,000	"	400,000	119,000	83,000	46,000	81,000	8,000	42,000	673,000	16,000	6,000	3,000	47,000	2,000	6,000	4,000	4,000	26,000	426,000	
45,000	58,000	204,000	159,000	38,000	60,000	23,000	27,000	110,000	49,000	972,000	27,000	50,000	20,000	81,000	289,000	44,000	26,000	9,000	5,000	521,000	
67,000	65,000	366,000	407,000	67,000	45,000	28,000	42,000	10,000	63,000	1,128,000	26,000	4,000	9,000	77,000	248,000	156,000	10,000	453,000	185,000	1,162,000	
42,000	32,000	10,000	7,000	47,000	4,000	4,000	9,000	3,000	2,000	97,000	7,000	"	45,000	3,000	9,000	17,000	9,000	3,000	19,000	132,000	
42,000	47,000	23,000	19,000	3,000	6,000	12,000	42,000	17,000	35,000	456,000	5,000	5,000	5,000	6,000	14,000	7,000	4,000	7,000	5,000	58,000	
400,000	543,000	500,000	565,000	370,000	475,000	231,000	438,000	220,000	271,000	3,413,000	250,000	198,000	222,000	316,000	270,000	365,000	124,000	446,000	48,000	1,879,000	
413,000	55,000	75,000	406,000	17,000	39,000	19,000	10,000	8,000	12,000	454,000	7,000	9,000	8,000	9,000	11,000	20,000	47,000	28,000	4,000	146,000	
50,000	40,000	140,000	115,000	60,000	35,000	35,000	50,000	50,000	70,000	645,000	20,000	30,000	40,000	20,000	80,000	70,000	41,000	30,000	30,000	334,000	
36,000	30,000	83,000	40,000	43,000	49,000	41,000	51,000	43,000	23,000	369,000	33,000	23,000	10,000	22,000	30,000	20,000	4,000	28,000	42,000	218,000	
19,000	85,000	156,000	101,000	"	22,000	8,000	23,000	4,000	2,000	420,000	28,000	16,000	7,000	8,000	6,000	4,000	2,000	8,000	2,000	78,000	
4,000	46,000	32,000	39,000	31,000	31,000	22,000	31,000	11,000	7,000	254,000	41,000	20,000	20,000	25,000	2,000	7,000	10,000	46,000	4,000	97,000	
"	"	8,000	2,000	10,000	40,000	1,000	"	"	2,000	33,000	41,000	1,000	4,000	"	"	"	7,000	2,000	2,000	27,000	
4,000	"	"	5,000	3,000	3,000	1,000	3,000	2,000	"	18,000	"	14,000	"	"	"	"	1,000	1,000	1,000	17,000	
54,000	206,000	185,000	258,000	124,000	75,000	39,000	65,000	27,000	37,000	1,099,000	7,000	30,000	7,000	15,000	24,000	50,000	39,000	34,000	44,000	220,000	
10,000	24,000	27,000	50,000	10,000	6,000	41,000	4,000	5,000	3,600	159,000	4,000	2,000	"	2,400	"	13,000	4,000	2,000	1,000	25,000	
"	"	"	"	"	"	2,000	3,600	1,000	"	6,000	"	"	1,000	4,000	"	2,000	2,000	1,000	"	10,000	
2,686,000	3,725,000	4,384,000	3,724,000	1,997,000	1,310,000	1,083,000	1,997,000	1,394,000	1,226,000	22,769,000	1,117,000	708,000	824,000	942,000	1,375,000	1,195,000	790,000	1,092,000	621,000	8,663,000	
3,600,000	3,300,000	2,200,000	1,200,000	800,000	938,000	405,000	459,000	433,000	425,000	13,760,000	250,000	221,000	172,000	285,000	271,000	334,000	74,000	444,000	122,000	1,873,000	
6,286,000	7,025,000	6,583,000	4,924,000	2,797,000	2,257,000	1,488,000	1,556,000	1,812,000	1,721,000	36,529,000	1,367,000	929,000	996,000	1,227,000	1,646,000	1,529,000	864,000	1,236,000	743,000	10,536,000	

Relevé des billets au porteur échangés dans les agences de la Banque

AGENCES.	11	12	13	16	17	18	19	20	TOTAL	22	23	24	25	26	27	28	30
	AOÛT.	AOÛT.	AOÛT.	AOÛT.	AOÛT.	AOÛT.	AOÛT.	AOÛT.	du 11 au 20 MOÛ.	AOÛT.	AOÛT.	AOÛT.	AOÛT.	AOÛT.	AOÛT.	AOÛT.	AOÛT.
Anvers . . . . .	33,000	122,000	278,000	49,000	47,000	43,000	44,000	189,000	805,000	45,000	44,000	31,000	45,000	26,000	50,000	47,000	28,000
Malines . . . . .	9,000	9,000	20,000	22,000	3,000	14,000	5,000	25,000	107,000	5,000	5,000	"	3,000	10,000	20,000	2,000	4,000
Turnhout . . . . .	"	3,000	14,000	18,000	4,000	2,000	3,000	12,000	56,000	6,000	9,000	"	"	3,000	8,000	3,000	"
Louvain . . . . .	12,000	25,000	27,000	24,000	27,000	17,000	24,000	18,000	173,000	19,000	8,000	9,000	7,000	12,000	12,000	16,000	14,000
Tirlemont . . . . .	7,000	8,000	5,000	8,000	6,000	5,000	6,000	8,000	53,000	4,000	12,000	2,000	3,000	2,000	4,000	4,000	8,000
Nivelles . . . . .	4,000	3,000	1,000	10,000	2,000	2,000	1,000	3,000	23,000	2,000	2,000	1,000	"	2,000	7,000	4,000	5,000
Wavre . . . . .	"	3,000	2,000	3,000	18,000	"	4,000	"	27,000	2,000	"	5,000	"	"	4,000	"	"
Bruges . . . . .	22,000	44,000	55,000	32,000	18,000	17,000	35,000	47,000	270,000	14,000	24,000	9,000	9,000	27,000	33,000	4,000	21,000
Ostende . . . . .	8,000	7,000	4,000	8,000	5,000	6,000	8,000	6,000	46,000	2,000	6,000	5,000	7,000	6,000	5,000	4,000	13,000
Courtrai . . . . .	18,000	0,000	60,000	48,000	6,000	8,000	12,000	8,000	166,000	18,000	8,000	7,000	6,000	6,000	13,000	23,000	8,000
Roulers . . . . .	5,000	1,000	3,000	6,000	4,000	"	2,000	15,000	36,000	"	8,000	4,000	2,000	"	8,000	2,000	10,000
Furnes . . . . .	5,000	"	1,000	4,000	38,000	1,000	3,000	2,000	54,000	3,000	"	32,000	3,000	13,000	13,000	"	"
Ypres . . . . .	3,000	"	26,000	11,000	4,000	6,000	5,000	40,000	92,000	"	1,000	3,000	4,000	6,000	37,000	4,000	5,000
Gand . . . . .	40,000	93,000	74,000	37,000	94,000	74,000	218,000	45,000	725,000	49,000	125,000	33,000	29,000	31,000	68,000	26,000	17,000
Audenarde . . . . .	9,000	2,000	4,000	4,000	"	12,000	2,000	2,000	32,000	4,000	3,000	4,000	13,000	2,000	4,000	2,000	2,000
Grammont . . . . .	3,000	15,000	14,000	4,000	4,000	3,000	6,000	3,000	46,000	6,000	"	3,900	6,000	8,000	5,000	10,000	4,000
Renaix . . . . .	"	"	"	"	2,000	"	"	2,000	14,000	4,000	7,000	"	"	4,000	"	"	"
Termonde . . . . .	12,000	13,000	14,000	20,000	13,000	8,000	10,000	20,000	140,000	25,000	6,000	12,000	8,000	12,000	15,000	19,000	8,000
Alost . . . . .	7,000	11,000	38,000	20,000	36,000	14,000	16,000	21,000	160,000	8,000	5,000	37,000	5,000	14,000	4,000	11,000	6,000
Saint-Nicolas . . . . .	60,000	24,000	30,000	37,000	6,000	19,000	4,000	4,000	184,000	4,000	4,000	10,000	18,000	3,000	8,000	3,000	2,000
Mons . . . . .	56,000	238,000	19,000	14,000	9,000	49,000	304,000	30,000	739,000	28,000	33,000	8,000	52,000	258,000	8,000	17,000	19,000
Charleroi . . . . .	6,000	387,000	56,000	19,000	50,000	70,000	74,000	112,000	774,000	67,000	21,000	14,000	79,000	193,000	18,000	2,000	5,000
La Louvière . . . . .	29,000	4,000	21,000	12,000	2,000	2,000	2,000	7,000	82,000	4,000	2,000	2,000	4,000	3,000	29,000	9,000	4,000
Tournay . . . . .	5,000	14,000	4,000	6,000	7,000	6,000	31,000	14,000	90,000	4,000	2,000	4,000	6,000	6,000	15,000	4,000	9,000
Liège . . . . .	67,000	132,000	195,000	135,000	151,000	123,000	372,000	253,000	1,428,000	36,000	41,000	20,000	31,000	151,000	92,000	23,000	14,000
Huy . . . . .	13,000	4,000	27,000	35,000	19,000	6,000	15,000	6,000	122,000	13,000	"	2,000	3,000	6,000	7,000	9,000	5,000
Verviers . . . . .	50,000	40,000	70,000	30,000	20,000	30,000	41,000	56,000	337,000	12,000	15,000	7,000	13,000	27,000	45,000	5,000	8,000
Hasselt . . . . .	6,000	8,000	3,000	4,000	4,000	10,000	2,000	4,000	38,000	4,000	5,000	2,000	"	2,000	17,000	4,000	3,000
Tongres . . . . .	6,000	4,000	9,000	4,000	"	17,000	3,000	6,000	46,000	4,000	4,000	2,000	3,000	8,000	4,000	2,000	4,000
Arlon . . . . .	7,000	3,000	3,000	8,000	4,000	10,000	"	3,000	38,000	5,000	4,000	2,000	10,000	4,000	7,000	4,000	"
Marche . . . . .	2,000	"	4,000	4,000	4,000	4,000	3,000	"	9,000	"	"	"	4,000	3,000	"	8,000	4,000
Neufchâteau . . . . .	"	"	"	"	"	5,000	"	"	5,000	"	2,000	"	4,000	7,000	"	"	6,000
Namur . . . . .	21,000	25,000	50,000	30,000	5,000	31,000	14,000	28,000	207,000	6,000	9,000	11,000	3,000	15,000	20,000	8,000	10,000
Dinant . . . . .	6,000	3,000	4,000	"	7,000	"	2,000	"	19,000	"	"	4,000	"	3,000	4,000	"	"
Philippeville . . . . .	"	"	"	"	"	"	4,000	"	4,000	"	4,000	4,000	1,000	"	"	0,000	"
	528,000	1,268,000	1,126,000	673,000	613,000	614,000	1,299,000	986,000	7,104,000	390,900	386,100	274,000	350,900	869,000	572,000	237,600	234,000
Bruxelles . . . . .	73,000	261,000	818,000	215,000	123,000	116,000	155,000	205,000	1,696,000	115,000	30,000	57,000	93,000	101,000	193,000	62,000	73,000
	601,000	1,529,000	1,644,000	918,000	736,000	727,000	1,454,000	1,191,000	8,800,000	505,900	416,100	331,000	443,900	970,000	765,000	299,600	307,000

**NATIONALE.**

Nationale pendant la période du 1<sup>er</sup> juillet au 20 septembre 1870 (Suite).

31 AOUT.	TOTAL du 22 au 31 août.	1 <sup>er</sup> SEPTEMBRE.	2 SEPTEMBRE.	3 SEPTEMBRE.	5 SEPTEMBRE.	6 SEPTEMBRE.	7 SEPTEMBRE.	8 SEPTEMBRE.	9 SEPTEMBRE.	10 SEPTEMBRE.	TOTAL du 1 <sup>er</sup> au 10 septembre.	12 SEPTEMBRE.	13 SEPTEMBRE.	14 SEPTEMBRE.	15 SEPTEMBRE.	16 SEPTEMBRE.	17 SEPTEMBRE.	19 SEPTEMBRE.	20 SEPTEMBRE.	TOTAL du 12 au 20 septembre.
20,000	246,000	52,000	43,000	60,000	19,000	51,000	17,000	27,000	25,000	39,000	333,000	11,000	10,000	4,000	17,000	29,000	48,000	3,000	21,000	146,000
23,000	69,000	7,000	4,000	25,000	"	3,000	4,000	8,000	11,000	19,000	82,000	2,000	"	2,000	4,000	10,000	10,000	1,000	2,000	34,000
11,000	40,000	16,000	3,000	12,000	2,000	"	12,000	3,000	2,000	12,000	62,000	"	"	2,000	"	7,000	10,000	"	4,000	23,000
4,000	98,000	5,000	24,000	11,000	4,000	4,000	1,000	1,000	8,000	9,000	67,000	1,000	2,000	2,000	2,000	1,000	1,000	2,000	"	11,000
8,000	41,000	3,000	4,000	5,000	3,000	3,000	6,000	3,000	4,000	3,000	34,000	2,000	1,000	1,000	2,000	1,000	8,000	3,000	4,000	22,000
3,000	26,000	1,000	4,000	9,000	1,000	2,000	2,000	2,000	1,000	4,000	26,000	5,000	"	"	4,000	1,000	2,000	1,000	"	13,000
"	8,000	"	9,000	"	"	"	"	"	"	3,000	12,000	"	4,000	"	"	"	7,000	"	"	8,000
18,000	162,000	22,000	8,000	39,000	"	12,000	9,000	18,000	3,000	61,000	172,000	19,000	8,000	13,000	4,000	37,000	50,000	9,000	13,000	133,000
2,000	47,000	5,000	5,000	3,000	7,000	6,000	5,000	6,000	5,000	5,000	47,000	3,000	11,000	3,000	4,000	9,000	3,000	5,000	6,000	44,000
16,000	105,000	6,000	8,000	18,000	35,000	24,000	13,000	22,000	18,000	10,000	154,000	25,000	12,000	12,000	9,000	6,000	11,000	25,000	12,000	112,000
2,000	33,000	"	"	"	2,000	12,000	2,000	4,000	2,000	"	22,000	1,000	31,000	"	3,000	4,000	2,000	"	16,000	57,000
82,000	116,000	2,000	4,000	6,000	2,000	11,000	61,000	6,000	6,000	3,000	101,000	2,000	"	48,000	"	"	"	"	"	50,000
1,000	55,000	5,000	5,000	32,000	3,000	6,000	10,000	9,000	5,000	42,000	117,000	6,000	6,000	3,000	4,000	5,000	52,000	3,000	2,000	84,000
22,000	400,000	16,000	37,000	29,000	37,000	21,000	14,000	38,000	27,000	26,000	215,008	23,000	18,000	17,000	16,000	31,000	29,000	18,000	11,000	166,000
3,000	28,000	4,000	"	5,000	1,000	1,000	1,000	15,000	1,000	2,000	30,000	2,000	1,000	"	6,000	6,000	5,000	5,000	4,000	26,000
3,000	2,000	2,000	5,000	2,000	6,000	2,000	"	8,000	4,000	3,000	32,000	3,000	4,000	2,000	1,000	6,000	5,000	4,000	"	25,000
"	9,000	"	"	4,000	"	3,000	"	"	"	1,000	8,000	"	1,000	"	4,000	10,000	4,000	"	"	19,000
11,000	116,000	14,000	9,000	15,000	17,000	9,000	10,000	14,000	13,000	8,000	109,000	19,000	9,000	6,000	10,000	13,000	12,000	18,000	9,000	96,000
42,000	129,000	11,000	14,000	15,000	11,000	22,000	18,000	8,000	3,000	26,000	128,000	4,000	7,000	7,000	7,000	7,000	8,000	4,000	7,000	48,000
2,000	51,000	15,000	10,000	4,000	2,000	1,000	2,000	11,000	3,000	8,000	36,000	3,000	2,000	1,000	15,000	3,000	3,000	3,000	2,000	32,000
20,000	440,000	21,000	292,000	29,000	12,000	21,000	37,000	29,000	302,000	27,000	776,000	5,000	4,000	39,000	15,000	218,000	19,000	20,000	11,000	361,000
30,000	428,000	26,000	20,000	64,000	40,000	106,000	74,000	95,000	756,000	361,000	1,512,000	14,000	3,000	13,000	14,000	86,000	176,000	25,000	10,000	338,000
1,000	52,000	5,000	5,000	9,000	3,000	15,000	14,000	3,000	5,000	58,000	147,000	19,000	6,000	15,000	2,000	2,000	4,000	1,000	4,000	50,000
2,000	46,000	3,000	7,000	4,000	9,000	4,000	3,000	5,000	9,000	10,000	54,000	2,000	3,000	4,000	4,000	25,000	9,000	1,000	3,000	54,000
28,000	445,000	74,000	90,000	179,000	61,000	33,000	26,000	12,000	72,000	78,000	625,000	3,000	18,000	6,000	27,000	44,000	113,000	134,000	155,000	500,000
4,000	54,000	7,000	8,000	7,000	3,000	7,000	2,000	2,000	10,000	13,000	59,000	3,000	12,000	2,000	1,000	3,000	7,000	2,000	1,000	31,000
12,000	143,000	10,000	11,000	62,000	4,000	3,000	6,000	5,000	11,000	26,000	144,000	2,000	2,000	3,000	3,000	17,000	21,000	5,000	8,000	64,000
3,000	34,000	2,000	2,000	"	4,000	"	1,000	"	4,000	"	13,000	2,000	1,000	"	1,000	"	2,000	1,000	4,000	8,000
1,000	23,000	1,000	7,000	4,000	"	2,000	1,000	3,000	"	5,000	26,000	4,000	2,000	3,000	1,000	3,000	3,000	1,000	3,000	20,000
15,000	57,000	16,000	1,000	11,000	"	5,000	3,000	6,000	"	11,000	53,000	1,000	1,000	2,000	7,000	1,000	3,000	2,000	"	17,000
3,000	13,000	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1,000	17,000	3,000	2,000	1,000	1,000	1,000	"	"	"	2,000	10,000	"	"	"	"	4,000	"	"	"	8,000
"	82,000	18,000	7,000	32,000	10,000	10,000	7,000	5,000	5,000	12,000	106,000	5,000	4,000	7,000	5,000	19,000	52,100	"	2,000	94,000
"	5,000	2,000	"	"	"	"	4,000	2,000	"	1,000	9,000	2,000	"	"	"	4,000	"	"	"	6,000
"	9,000	"	1,000	2,000	"	1,000	"	"	"	"	4,000	1,000	"	"	"	2,000	2,000	1,000	"	6,000
363,000	3,675,000	380,000	619,000	698,000	299,000	405,000	365,000	370,000	13,18,000	888,000	5,372,000	491,000	180,000	217,000	192,000	617,000	684,000	298,000	308,000	2,717,000
99,000	823,000	98,000	94,000	176,000	67,000	63,000	80,000	52,000	174,000	221,000	995,000	58,000	44,000	49,000	52,000	57,000	152,000	97,000	71,000	573,000
462,000	4,498,000	478,000	743,000	871,000	366,000	468,000	415,000	422,000	1,492,000	1,109,000	6,367,000	249,000	224,000	266,000	244,000	704,000	826,000	395,000	382,000	3,290,000